



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ
MINIMUM: 15°, MAXIMUM: 28°
DEMAIN: CHAUD ET POSS. D'AVERSÈS. DÉTAILS PAGE A 2

LOUEZ-EN UNE...
la Belle
PONTIAC-BUICK LTÉE
645-1651 351-6340

MONTRÉAL, LUNDI 5 AOÛT 1985, 101^e ANNÉE, N° 283, 46 PAGES, 4 CAHIERS •

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents

SELON LE DERNIER PROJET D'AMÉNAGEMENT CONÇU PAR LAVALIN

Un marché exotique pour attirer des millions de visiteurs dans le Vieux-Port

Si le Vieux-Port de Montréal devenait ce que la firme Lavalin a prévu qu'il soit, dix à quinze millions de

DENIS MASSE

personnes visiteraient les lieux chaque année, attirées surtout par le Marché du Vieux-Port, un vaste ensemble de boutiques spécialisées comparable à Faneuil

Hall, de Boston ou encore Harborplace, de Baltimore.

Le Marché, qui étendrait sa superficie de 200 000 pieds carrés au pied de la Place Jacques-Cartier, quelque part entre l'entrée actuelle et l'endroit où se trouvaient les manèges de Cominter, deviendrait la plaque tournante de tout le projet d'aménagement du Vieux-Port.

Aidés des professionnels de la firme American City Corporation, les ingénieurs de Lavalin ont prévu que ce marché à nul autre pareil à Montréal réaliserait des ventes de \$56,8 millions dès la première année d'opération, en 1990. L'an 2 000, très proche, verrait les ventes grimper à plus de \$100 millions.

Selon les auteurs du projet, le marché

montréalais est suffisamment important pour assurer la rentabilité de l'opération sans affecter négativement la structure commerciale actuelle.

Évidemment pour attirer de si grandes foules (plus de six fois la clientèle de La Ronde), le Marché prévu serait non seulement ouvert à longueur d'année mais le site devrait être desservi

par une station de métro et un parc de stationnement que Lavalin a estimé à 1 350 places dont 800 en sous-sol.

Pour l'hiver, une rotonde qui ferait office de charnière entre deux bassins limitrophes, renfermerait un jardin intérieur et procurerait un vaste espace de récréation à l'abri des intempéries.

voir VIEUX-PORT en A 2

LÉVESQUE: « J'AI PAS FINI! »



Le premier ministre Lévesque s'est amusé à jouer au chef d'orchestre, hier. Et ses mimiques n'avaient rien à envier à celles d'un Charles Dutoit... photo Armand Trotter, LA PRESSE

Il s'improvise chef d'orchestre avant de s'envoler pour l'Idaho

JOLIETTE — Le premier ministre du Québec, René Lévesque, ne se voit pas déjà relégué aux oubliettes. Il l'a fait savoir à la blague hier, juste

MARIO FONTAINE

avant de s'envoler pour l'Idaho pour une visite de travail. « J'ai pas fini! Le nombre de bons coups et de mauvais coups qu'on

peut faire en deux mois, c'est inimaginable... », de dire le président démissionnaire du Parti québécois.

Visiblement dans une forme superbe, M. Lévesque a émis ce commentaire sur un ton badin, au cours d'une fête champêtre tenue au Club de tir à l'arc de Joliette en l'honneur des congressistes des associations Franco-Québec et Québec-France.

Le premier ministre venait de recevoir des « compliments à rentrer sous la table » de la part de ceux qui l'avaient précédé au micro, notamment du secrétaire d'Etat français au Commerce intérieur, M. Jean-Marie Bockel. « Quand ils parlent de moi, certains prennent des accents quasi nécrologiques. J'ai pas fini », de lancer M. Lévesque.

voir LÉVESQUE en A 2

Le baseball en conflit

La grève semble inévitable

d'après AP

NEW YORK — Les deux parties en cause dans le différend contractuel qui risque de se solder par une grève générale au baseball professionnel, demain, ont agi de concert pour la première fois, hier. Les décisions prises par les deux parties n'en étaient pas moins négatives puisque chacun des adversaires a présenté de nouvelles propositions que l'opposant s'est empressé de rejeter aussitôt.

Les propriétaires d'équipes et l'association des joueurs, par ailleurs, n'avaient toujours pas fixé les modalités d'une nouvelle rencontre de négociation, hier soir.

Les négociateurs ont toutefois affirmé qu'ils demeureront constamment en contact par voie téléphonique, dans le but de pouvoir jauger rapidement tout nouveau développement éventuel dans ce conflit.

Lee MacPhail, représentant des propriétaires d'équipes, a également affirmé qu'une rencontre est prévue avant la date limite fixée pour le déclenchement de l'arrêt de « jeu », prévu pour demain. Il n'a pu fournir plus de précisions.

Don Fehr, qui est chargé des négociations du côté des joueurs, a pour sa part avisé les athlètes de toutes les équipes professionnelles de ne participer à aucun voyage vers l'extérieur, après les matches d'aujourd'hui, ou ceux qui se dérouleront en matinée demain, à moins qu'une entente n'intervienne d'ici là.

La séance de négociation d'hier n'a duré que trois heures.

Un peu plus tôt, le commissaire du baseball majeur, Peter Ueberroth, lors d'une interview télévisée, avait exprimé l'avis que la grève serait évitée.

« Je crois, personnellement, qu'ils parviendront à s'entendre. »

Pour la première fois depuis le début de la négociation, il y a huit mois, l'association des joueurs a manifesté l'intention, hier, de présenter un compromis sur la part qu'elle réclame des revenus de la télévision. Les joueurs avaient précédemment réclamé que le tiers de ces revenus soit versé à leur fonds de pension.

Sans préciser le pourcentage qu'ils seraient prêts à accepter, les joueurs ont laissé entendre qu'en retour de telles concessions les propriétaires devraient accepter de ne modifier en rien les règles actuelles de l'arbitrage salarial. Selon Fehr, les concessions que les joueurs sont prêts à soumettre sur les revenus de la télé permettraient aux équipes « d'épargner des dizaines et des dizaines de millions de dollars. »

Le négociateur syndical reconnaît que certaines équipes connaissent des difficultés financières. Il estime toutefois que si la question de l'arbitrage salarial n'est financièrement à ces équipes, les deux ligues n'ont qu'à puiser dans les fonds qu'elles épargneraient au chapitre des droits de télévision, pour rescaper les franchises en difficultés.

Les propriétaires ont toutefois rejeté d'emblée cette proposition, sans même réclamer une analyse comptable de l'offre des joueurs. MacPhail a expliqué qu'une entente qui ne comporterait pas des amendements au niveau de l'arbitrage salarial « serait inacceptable » aux yeux des propriétaires.

Les propriétaires ont également réclamé que le délai rendant un joueur éligible à l'arbitrage salarial soit prolongé de deux à trois ans de service au-delà de la même équipe.

Les clubs réclament aussi qu'il soit interdit aux comités d'arbitrage d'allouer plus que le double du salaire qu'a touché un joueur au cours de la saison précédant son recours à l'arbitrage.

La grève, si elle est déclenchée, pourrait avoir un impact économique important dans plusieurs villes nord-américaines.

À New York, une firme d'actuaire a calculé que la ville perdrait près de \$1 million à chaque fois qu'une partie serait annulée dans les deux stades new-yorkais.

Selon l'étude, les pertes en revenus et salaires seraient de \$542 551 pour chaque rencontre annulée au stade Shea, et de \$385 853 pour une annulation au stade des Yankees.

AUJOURD'HUI

• AFRIQUE DU SUD

Les 230 000 mineurs noirs d'Afrique du Sud menacent de déclencher la grève générale, le 25 août, si le patronat ne présente pas de nouvelles offres salariales ou met à exécution sa menace d'expulser les travailleurs étrangers advenant à exécution sa menace de sanctions internationales soient imposées à Pretoria.

page C 2

• CULTURE

Un nombre croissant de Canadiens, face à la percée de la câblodistribution et à l'avènement du téléabonnement, croient que notre culture et notre mode de vie sont trop influencés par la télé américaine.

page A 8

• HIROSHIMA

Le 6 août 1945, l'équipage d'un B-29 larguait « Little Boy », une bombe atomique, sur Hiroshima. La ville fut rayée de la carte. Plusieurs survivants se souviennent encore de l'apparition de ce « soleil de mort ».

page B 5

• AUTOMOBILE

Grâce à l'apparition sur le marché d'accessoires de bonne qualité conçus pour s'adapter à des marques particulières, les Québécois ont appris à modifier intelligemment leurs voitures et à les personnaliser pour en rendre la conduite plus agréable.

page B 1

SOMMAIRE

Annonces classées.....	B 6, B 7 C 4 à C 6
— Les échecs.....	B 7
Arts et spectacles	
— Informations.....	A 8
— Horaires.....	A 10
Décès, naissances, etc.....	C 7
Economie.....	C 1
FEUILLETON.....	B 7
Horoscope.....	C 4
L'automobile.....	B 1 à B 4
Le monde.....	C 2
Loteries - résultats.....	C 8
Mots croisés.....	C 6
« Mot mystère ».....	C 5
Quoi faire aujourd'hui.....	A 10
Tribune libre.....	A 7
TABLOÏD SPORTS	
Bandes dessinées.....	10, 11
Mots croisés.....	16

L'ÉCRASEMENT À L'AÉROPORT DE DALLAS-FORT WORTH

Le pilote a ignoré l'ordre de la tour de rebrousser chemin

d'après AP et Reuter

GRAPEVINE, Texas — Le pilote du vol 191 des Delta Air Lines a ignoré l'ordre de la tour de contrôle de rebrousser chemin, quelques secondes seulement avant que l'avion ne s'écrase et ne se désintègre, causant la mort de 133 personnes, vendredi soir, à l'aéroport de Dallas-Fort Worth.

Selon les enquêteurs, qui ont

complété l'audition des enregistreurs de vol (boîtes noires), un contrôleur aérien a vu le Tristar émerger d'un violent orage, à une trop basse altitude, et lui a intimé l'ordre, par radio, de reprendre de l'altitude.

Ces explications ont été fournies hier soir par Patrick Bursley, porte-parole de la Commission nationale de sécurité dans les transports aériens.

Deux ou trois secondes après que le pilote eût ignoré cet ordre, selon un autre contrôleur, l'aile gauche et le nez de l'appareil ont piqué vers le sol. Il a aperçu des flammes s'échapper du flanc gauche de la carlingue, après que l'avion eût fait contact avec le sol et rebondi dans les airs, a ajouté M. Bursley.

Les enquêteurs ont également déterminé que l'approche du

Tristar était trop rapide et qu'on lui avait ordonné de réduire sa vitesse à 276 km/h, ce qui, selon M. Bursley, aurait été légèrement inférieur à la vitesse d'approche normale.

Plus tôt au cours de la journée d'hier, M. Bursley avait déclaré que les boîtes noires n'avaient fourni aucun indice permettant de croire que le pilote était in-

voir PILOTE en A 2

LE GARS QUI A VOTÉ CONTRE DUVALIER, Y VIENT JUSTEHEUT DE RECONNAÎTRE SON ERREUR... ÇA FAIT QU'ON EST 100 % POUR, MAINTENANT!



QUEST CANADIEN

À PARTIR DE:

899\$

AVION
HÔTEL
AUTO

Séjour Touram: aller-retour Montréal-Calgary ou Vancouver; hébergement pendant 7 nuits, tarif par personne en occupation double; voiture de location Avis modèle compact pendant 7 jours avec 1500 km gratuits par semaine. Assurance collision non comprise. Tarif en vigueur jusqu'au 7 septembre 1985. Pour les conditions, appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 931-4411. DRF 718.

AIR CANADA

À leurs risques et périls

TORONTO (PC) — Dorénavant, les fonctionnaires fédéraux qui utilisent les téléphones du gouvernement pour faire des appels interurbains personnels le font à leurs risques et périls.

L'agence de télécommunications du gouvernement canadien s'attend à ce que le nouveau système téléphonique installé dans

tous les bureaux du gouvernement réduise de 12 000 par jour le nombre d'interurbains effectués par les employés.

L'agence estime qu'environ 10 p. cent des appels téléphoniques interurbains effectués depuis les bureaux du gouvernement ne sont pas reliés au travail. Plus de 35 millions d'appels interurbains sont logés à chaque année depuis ces bureaux.

PILOTE

SUITE DE LA PAGE A 1

quiet au cours des minutes qui ont précédé l'écrasement.

Dans un premier temps, les enquêteurs n'avaient pas exclu la possibilité d'une turbulence soudaine, mais avaient par la suite rappelé que, avant l'accident, la vitesse du vent ne dépassait pas 33 km/h. L'enquête n'a pas non plus permis de déterminer le bien-fondé d'un témoignage affirmant que la foudre avait frappé l'appareil.

Hier après-midi, seulement 32 des 121 corps récupérés jusqu'à maintenant avaient été identi-

fiés, ont révélé les responsables. Plus de 160 parents des victimes sont arrivés à Dallas durant le week-end, munis de photos, empreintes dentaires et documents divers, dans l'espoir d'aider à identifier les victimes.

Dix-huit des 31 survivants étaient toujours hospitalisés, hier, tandis que les équipes de secours continuaient à fouiller les débris.

Vingt-huit passagers et trois membres d'équipage ont survécu à l'écrasement du vol 191. La plupart d'entre eux occupaient la section arrière de l'appareil, et certains d'entre eux s'en sont tirés avec de simples ecchymoses.



FLORE D'ICI

avec Florian Bernard

L'IMMORTELLE

— 29 —

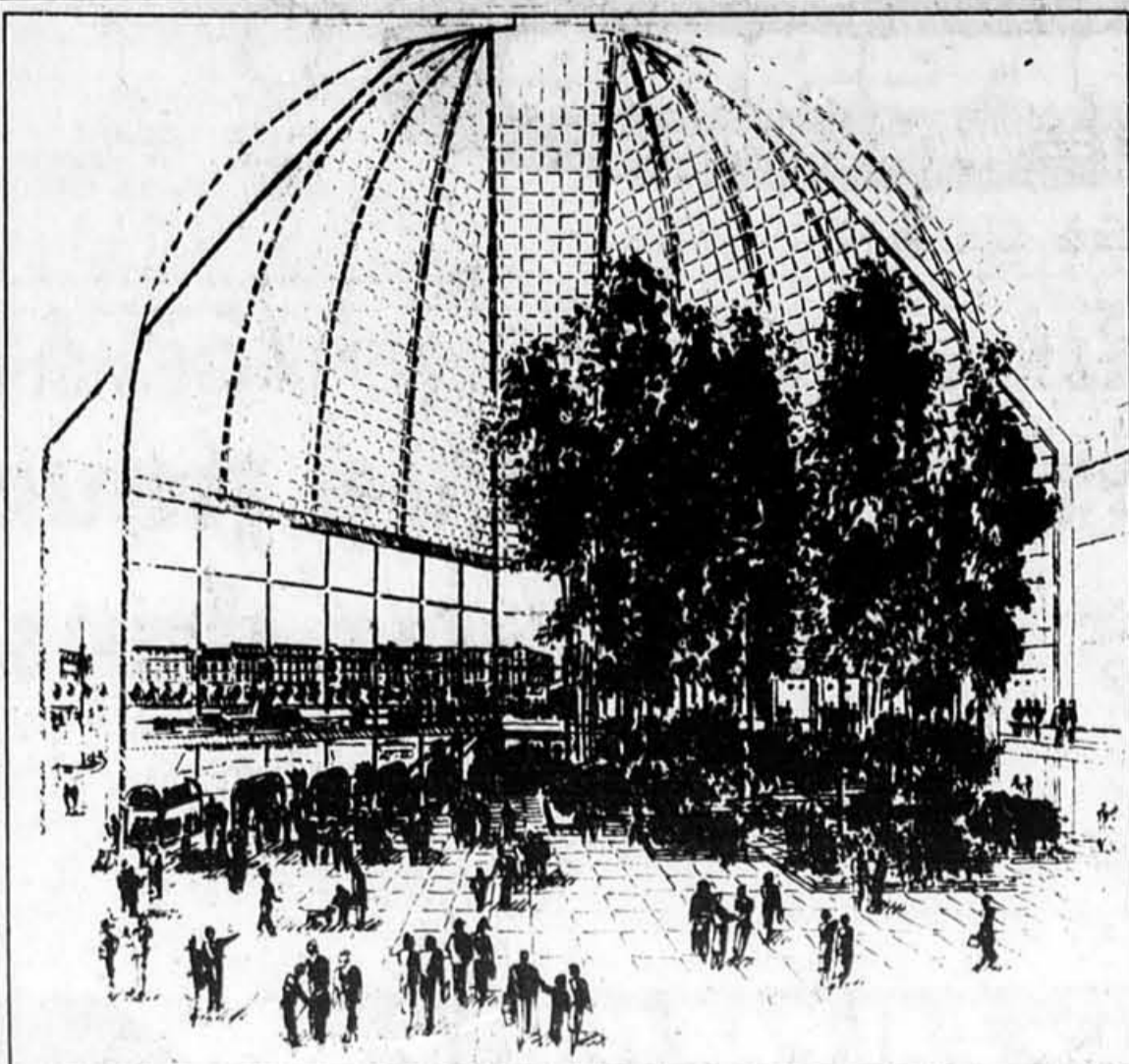
C'est la fleur des champs chantée par beaucoup de poètes, dont le Québécois Jean-Pierre Ferland. Qui, en effet, ne connaît pas cette délicate petite plante laineuse, tomenteuse, dont on fait sécher les fleurs pour en faire des bouquets d'hiver? Elle porte le nom botanique d'anaphalis, mais on l'appelle aussi l'anaphale-marguerite et, bien entendu, l'immortelle.

Fleurissant partout au Québec, durant l'été, elle décore le bord des routes et des clôtures et affectionne les espaces dégagés et ensoleillés autour des fermes et des maisons. On dirait qu'elle recherche la compagnie de l'homme. Elle fut probablement la première plante sauvage à être utilisée dans la confection de bouquets aux premiers temps de la Nouvelle-France.

L'immortelle est l'une des composées les plus communes de la flore sauvage du Québec. Elle pousse souvent en compagnie de l'épilobe angustifolium dans les vastes étendues de bois brûlé du nord-est du Québec, et

elle s'accroche souvent aux roches arides du bouclier laurentien.

Les Indiens et les premiers colons composaient un onguent avec ses fleurs qu'ils utilisaient contre les brûlures. En Europe c'est une plante recherchée qu'on cultive dans les jardins.



Un des éléments les plus impressionnants prévus dans le projet Lavalin, la Rotonde, située entre le port de plaisance Jacques-Cartier et le bassin du Marché, abriterait un jardin intérieur et conviendrait à des activités récréatives, l'hiver.

LE VIEUX-PORT SELON LAVALIN

Des éléments assez diversifiés pour intéresser tout le monde

Pour attirer du monde dans le Vieux-Port — et aussi pour y maintenir un certain niveau de fréquentation — Lavalin recommande la création d'un certain nombre d'activités commerciales. Outre le Marché du Vieux-Port, qui offrirait une gamme de marchandises qu'on ne trouve pas normalement dans d'autres magasins de type conventionnel en plus d'une multitude de restaurants de toutes sortes, l'ensemble du projet comporte divers éléments susceptibles d'intéresser une large clientèle.

DENIS MASSE

On parle ainsi d'un édifice à bureaux de 200 000 pieds carrés dont la demande à Montréal pourrait se manifester vers 1990;

d'un hôtel économique, de caractère familial, de 250 chambres;

il est également question d'un secteur d'habitation se divisant en deux: d'abord, en bordure du fleuve, 250 logements luxueux avec accès à une marina (d'un prix moyen de \$135 000) et un deuxième ensemble s'élevant sur l'emplacement actuel de la cour de triage du Canadien Pacifique et réunissant 400 logements d'un prix moyen de \$75 000;

enfin, on suggère la création d'un port de plaisance de 200 places se substituant à celui de La Ronde avec un pavillon de service de 6 000 pieds carrés.

De grand style

S'inspirant de ce qu'ils ont vu ailleurs dans le monde où des sites portuaires ont été aménagés au bénéfice des populations, les

VIEUX-PORT

SUITE DE LA PAGE A 1

L'étude de Lavalin, qui a été jusqu'à maintenant la plus élaborée de toutes celles qui ont été produites depuis dix ans et qui couvre la partie centrale des 100 acres à aménager dans le Vieux-Port, a coûté \$600 000. Elle doit depuis trois mois sur les tablettes du Centre de documentation du Vieux-Port; tout le monde peut en consulter les quatre volumes détaillés qui en constituent la trame mais aucun organisme n'a actuellement qualité pour en entreprendre la réalisation.

Ce sera, sans doute, l'élément vedette de la vaste consultation populaire que s'apprête à réaliser la nouvelle équipe de gestion de la Société du Vieux-Port, à compter de septembre.

Toutefois, le projet conçu par la prestigieuse firme de consultants est estimé dans son ensemble à \$230 millions. Les auteurs prévoient un partage des investissements nécessaires entre les secteurs privé et public.

Le principal objectif poursuivi par Lavalin, en association avec l'American City Corp. et la maison d'architectes Desnoyers-Safdie, a été d'attirer la population vers les berges de la métropole, en bordure du fleuve. Les planificateurs ont cherché à rendre les abords du fleuve plus accessibles, à créer un lieu d'activité et de divertissement à la fois animé et sécuritaire. Ils ont voulu que ce centre soit actif aussi bien l'hiver que l'été et ils ont cherché à mettre en valeur le caractère riverain et portuaire du site en établissant une relation étroite avec l'eau.

auteurs de l'étude ont arrêté leur choix sur:

un centre de découverte du Saint-Laurent; il s'agit d'un centre formé de plusieurs pavillons dont un musée de l'histoire maritime du Saint-Laurent, un aquarium exposant la faune et la flore du fleuve, un module de vulgarisation des technologies maritimes, un cinéma d'atmosphère (Imax) exploitant la thématique du centre sur écran géant, un pavillon sur l'environnement et un centre d'interprétation de l'histoire du port de Montréal. Ce bâtiment aurait 30 000 pieds carrés, pourrait attirer de 500 000 à 600 000 visiteurs par an et serait construit, avec le Musée de l'Enfance, au-dessus de la station de métro;

un Musée de l'Enfance proposant toute une gamme d'expositions conçues dans le but de familiariser les enfants de 6 à 13 ans avec le monde qui les entoure, par des techniques de simulation diverses. Le bâtiment occuperait une superficie de 20 000 pieds carrés et comprendrait une aire de jeux extérieure. Il pourrait attirer de 400 000 à 500 000 personnes par an dont 45 p. cent d'adultes;

un musée ferroviaire. Il s'agit d'amener sur le site du Vieux-Port l'important Musée de Saint-Constant que les propriétaires ont déjà décidé de déménager à Montréal. Il pourrait être aménagé dans un bâtiment de 200 000 pieds carrés sur la jetée King Edward. Son achalandage pourrait passer des 30 000 visiteurs actuels à quelque 350 000 par année;

un centre des arts d'interprétation formé d'un bâtiment de 50 000 pieds carrés qui abriterait une salle de spectacles de 800 places, une autre de 400 places, une salle expérimentale de 400 places et des salles de répétition. Il pourrait attirer 350 000 visiteurs par an et devenir la résidence permanente de plusieurs troupes.

un amphithéâtre d'été qui pourrait accueillir les spectacles et concerts du Festival d'été du Vieux-Port; sa structure mi-ouverte abriterait une scène et 2 000 sièges fixes; son

prolongement à l'extérieur pourrait réunir 8 000 autres personnes. L'amphithéâtre garnirait la frange du quai Jacques-Cartier s'étendant en bordure du fleuve et pourrait attirer de 300 000 à 400 000 visiteurs par an. Il pourrait constituer également la résidence d'été de l'Orchestre symphonique de Montréal.

L'aménagement prévu par le groupe Lavalin comprend, en plein centre du secteur, un vaste étang de six acres s'étendant devant le Marché Bonsecours, là où se trouvaient au début de l'été les manèges de Cominter. Le plan d'eau est voulu surtout parce que la hauteur des quais ne permet pas une approche sécuritaire des eaux du fleuve; de plus, un tel bassin permet de dégager complètement la vue sur le Marché Bonsecours dont la structure éloignée domine tout le secteur du Vieux-Port.

Le bassin du marché, peu profond, permettrait des activités nautiques telles la baignade, la promenade sur l'eau (pédalos, canoës) et, enfin, avantage primordial, le patinage en hiver.

Les espaces verts ne sont pas absents non plus du projet d'aménagement. Leur étendue pourrait atteindre 17 acres tandis que les possibilités offertes couvrent les promenades à pied, la bicyclette, les pique-niques. L'hiver, le tout peut se transformer en pistes de ski de fond et de raquettes.

Un réseau de promenades publiques d'une surface de 10 acres (ou 10 000 pieds linéaires) s'étendrait également en bordure du fleuve et du bassin du marché.

Les auteurs ne négligent pas non plus l'apport jugé très important de nombreuses activités d'animation. Foires et festivals de toutes sortes (folklore, cuisine, artisanat) devraient être organisés sur le site.

Par ailleurs, une foule d'activités récréatives de caractère nautique devraient tirer profit du port: visite du port et des îles en bateau, randonnées sur le fleuve et vers les rapides de Lachine, navette entre le port et La Ronde ou vers la Maison des Sciences et de la Technologie.

Oklahoma: 7 bombes explosent sur une autoroute

CHECOTAH, Oklahoma — Un accident de la circulation survenu hier matin sur une autoroute de l'Oklahoma, près de la localité de Checotah, au centre des États-Unis, a provoqué l'explosion de sept bombes d'une tonne chacune et entraîné l'évacuation temporaire de plus de 6 000 personnes vivant à proximité du site de l'accident, a indiqué la police de la ville.

Au moins 47 personnes, des pompiers pour la plupart, ont dû être hospitalisées après avoir été incommodées par des émanations de fumée. Au plan matériel, l'explosion a creusé un cratère de 15 mètres de diamètre et de près de 10 mètres de profondeur sur l'autoroute 40 sur laquelle circulait le camion transportant les bombes.

Le poids lourd, qui transportait dix bombes — et qui était suivi d'un second véhicule en transportant 20 — a heurté une voiture qui entraînait sur l'autoroute.

Evacuation

L'accident a été suivi d'un incendie qui a déclenché plusieurs explosions. Par ailleurs, avec le choc de la collision, trois des engins explosifs ont roulé à terre et ont brûlé, sans exploser, poussant toutefois les autorités locales à décider l'évacuation de la région en attendant qu'elles soient prises en charge par les artificiers de l'armée. Les trois engins ont finalement été transportés par les militaires dans un fort de l'Arkansas.

Les explosifs, des bombes d'avion contenant chacune 500 kg de TNT, étaient destinées à une base militaire de Caroline du Nord. Un officier de l'arsenal d'où elles provenaient, le colonel Walter Busbee, a précisé que, par précaution, les bombes ne sont amorcées qu'au moment où elles sont accrochées sous le fuselage d'un appareil prêt au décollage. Sans le feu qui s'est déclaré, il n'y aurait probablement pas eu d'explosion, a-t-il dit.

— AFP

LÉVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

Non seulement il dirige le gouvernement, mais il s'est même improvisé chef d'orchestre hier. Le directeur de l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette l'a en effet invité à battre quelques mesures, au grand plaisir des invités. Mais le premier ministre s'est pris au jeu, et a « dirigé » toute la Marche pour Carmen, de Bizet. « Heureusement que tu es tombé sur un air que tu connaissais », de lui souffler son épouse Corinne après sa « performance » chaudement applaudie.

L'homme qui a réveillé le Québec

Taquin, détendu, M. Lévesque n'a toutefois pas manqué de souligner les énormes progrès survenus dans les relations entre la France et le Québec au cours des dernières décennies. Il était du reste président d'honneur du quatrième congrès de l'Association France-Québec, qui a réuni des participants de plusieurs pays francophones ces jours derniers à Joliette.

Une opinion partagée par le ministre français Jean-Marie Bockel. « Nous avons à présent des destins qui sont complètement liés », a déclaré M. Bockel, avant de faire l'éloge de M. Lévesque: « Vous avez été peu à peu l'homme qui a réveillé le Québec (...) Pour nous Français, et pour très longtemps encore, Québec rimera avec Lévesque ».

Le premier ministre n'a pu demeurer très longtemps à Joliette. Il s'est en effet envolé hier pour l'Idaho où il assistera, en compagnie du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur Bernard Landry, à la conférence annuelle des gouverneurs des États américains.

Des mémoires ? Jamais

« C'est la première fois que les premiers ministres des provinces canadiennes y sont invités », a souligné hier M. Lévesque. On y parlera surtout des pluies acides et des relations commerciales Canada-États-Unis.

Quant il reviendra, le premier ministre entend profiter de ses dernières semaines au pouvoir pour préparer ses « bons coups ». A savoir mettre une dernière main au programme législatif en vue de la rentrée parlementaire d'octobre, et peaufiner la stratégie que le Parti québécois adoptera lors de la prochaine campagne électorale.

Et, plus tard, beaucoup plus tard, il expliquera peut-être un jour les circonstances l'ayant amené à abandonner la direction de son parti. « Mais, s'il y a une chose que je ne ferai jamais, c'est bien d'écrire mes mémoires politiques », devait conclure le premier ministre en instance de départ.

Votre pelouse aujourd'hui

Si vous optez pour les graminées à gazon comme semence, elles exigent d'un sol qu'il retienne bien l'eau et les minéraux et qu'il se draine suffisamment bien pour permettre à l'oxygène d'atteindre les racines. Les terres argileuses sont celles qui retiennent le mieux l'eau et les engrais.

ADRESSES PAIRES		ADRESSES IMPAIRES	
Acton-Vale	NR	Mont-St-Hilaire	X
Bellefleur	X	Ottoburn Park	X
Candiac	X	Pointe-Culmet	NR
Châteauguay	X	Sorel	NR
Cowansville	X	St-Basile-le-Grand	X
Deux-Montagnes	X	St-Constant	X
Farnham	NR	St-Eustache	X
Granby	X	St-Jean-Baptiste	NR
Grande-Île	NR	St-Louis-de-Terrebonne	X
Joliette	NR	St-Mathias	X
Lachenaie	NR	St-Agathe-des-Monts	NR
La Prairie	X	St-Anne-de-Bellevue	NR
Laval	NR	St-Catherine	X
LeGardour	X	St-Madeleine	X
Longueuil	NR	St-Marthe-sur-le-Lac	NR
Mascouche	X	St-Thérèse	X
McMasterville	X	Terrebonne	X
Mirabel	X	Vaudreuil	X
Montréal-Est	NR	Ville de l'Île-Perrot	X

LEGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage de 1h recommandé
2 — Arrosage de 2h recommandé

Ces recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses sont publiées en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE). Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.

Ces recommandations sont valables s'il n'y a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.

Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

La Quotidienne à trois chiffres 605 à quatre chiffres 1087

LA MÉTÉO

LUNDI 5 AOÛT 1985
AUJOURD'HUI: Min.: 15° Max.: 28°
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: CHAUD ET POSS. AVERSES

Québec

Min.	Max.	Aujourd'hui
14	26	Nuageux
15	28	Ensoleillé
13	27	Ensoleillé
15	28	Ensoleillé
13	24	Ensoleillé
14	27	Ensoleillé
14	28	Ciel variable
14	25	Ensoleillé
14	25	Ensoleillé
14	25	Ensoleillé
12	24	Averses
12	24	Averses

Canada

Min.	Max.	Aujourd'hui
12	24	Ciel variable
15	28	Ensoleillé
16	25	Ensoleillé
18	25	Ensoleillé
17	26	Ensoleillé
11	27	Ensoleillé
14	20	Nuageux
15	24	Nuageux
12	25	Nuageux

États-Unis

Min.	Max.	Min.	Max.		
Boston	17	24	N.-Orléans	23	33
Buffalo	12	28	Pittsburgh	14	27
Chicago	13	27	S. Francisco	13	30
Miami	22	31	Washington	17	28
New York	19	27	Dallas	19	29

les capitales

Min.	Max.	Min.	Max.		
Amsterdam	14	19	Madrid	17	36
Athènes	23	34	Moscou	12	22
Acapulco	22	33	Mexico	12	23
Berlin	14	21	Oslo	9	18
Bruxelles	9	17	Paris	14	22
Buenos Aires	7	18	Rome	17	34
Copenhague	14	17	Séoul	24	30
Genève	11	25	Stockholm	13	19
Hong Kong	27	32	Tokyo	25	32
La Corne	23	37	Trinidad	27	31
Liège	18	32	Vienne	13	26
London	12	16			

Des croisières pour tous les goûts

Les Croisières du port de Montréal Inc. offrent des tournées d'une durée de 1 h 30 l'après-midi, de 1 h en soirée, de 2 h pour le déjeuner du dimanche matin, et de 3 h avec danse et orchestre les jeudis, vendredis et samedis soirs. Il existe également une croisière de 1 h 30 au clair de lune. Trois ou quatre fois au cours de l'été, on offre une croisière qui commence à 9 h et se termine à 18 h. Les bateaux partent du quai Victoria, au pied de la rue Berri. Les principaux points d'intérêt sont entre autres une vue panoramique du centre-ville, l'île Sainte-Hélène, Terre des Hommes, l'île Charron et la voie maritime du Saint-Laurent. Réservations au 842-3871/3872.

Juste sur le quai d'en face, toujours au Vieux-Port, mouille le **Saute-Mouton**, une promenade dans les rapides Lachine, promenade qui relève plus de l'expédition que de la croisière. La tour dure 1 h 30 et est idéal quand il fait très chaud et qu'on aime les sensations fortes. Il coûte \$25 par personnes mais on fait des rabais pour les groupes. Le bateau est muni de moteurs à réaction. Le Saute-Mouton part aussi du quai de LaSalle, au coin des boulevards Lasalle et Champlain. On peut réserver au 284-9607 sur semaine et au 843-4745 les week-end.

Le **Sieur de Vaudreuil**, un bateau de 40 places, appareille des écluses de Sainte-Anne-de-Bellevue pour voguer sur les eaux du lac Saint-Louis puis du Lac-des-deux-Montagnes. Les jalons de sa promenade sont Pointe-du-Moulin (île Perrot), Vaudreuil-sur-le-Lac, l'île aux Tourtes, Senneville. Le trajet dure 1 h 30. C'est la seule croisière pour laquelle on fait état d'un accès pour handicapés. Réservations au 457-5245.

Partant de l'île Charron, le **Tour d'îles** emmène ses passagers dans le port de Montréal et fait le tour des îles de Boucherville dans un itinéraire qui le porte jusqu'en face de Varennes. Le trajet dure deux heures. On peut réserver au 651-5471.

Un bateau de l'Office de développement du tourisme et des congrès de Laval offre une croisière de deux heures sur la **Rivière-des-prairies**, en partance du quai de l'école St-Maxime, à Ste-Dorothée, près du pont Lachapelle. Le bateau se rend jusqu'au barrage situé près du pont Papineau. Il est inutile de réserver. Informations au 669-8342.

Le Kateri II part du quai de la 32e avenue, à Lachine, pour glisser sur la **rivière Châteauguay**. Il nous fait admirer l'île Saint-Bernard, passer par le chenal Lachine et circuler sur la voie maritime du Saint-Laurent, un itinéraire qui demande deux heures. Les réservations sont nécessaires pour les groupes de dix personnes et plus. Informations au 634-1514.

La croisière dans les **îles de Sorel**, dont le point de départ est au 1665 chemin du Chenal-du-Moine, est agrémentée de nombreux commentaires sur la faune, la flore et l'architecture de la région. On y embarque sur le Survenant, un bateau en aluminium, pour un trajet de 1 h 40. On s'informe au 743-7227 ou au 743-7807.

Le Fort-Saint-Jean II commence son trajet à la Place du Quai, à **Saint-Jean-sur-le-Richelieu**. Il fait escale à l'île-aux-Noix, le temps de visiter le Fort Lennox avec des guides de Parc Canada. Le trajet dure 4 heures. On réserve au 346-2446.

Une mini-croisière de 45 minutes est offerte **gratuitement** sur le Campi, à partir du Centre nautique de **Salaberry-de-Valleyfield**. On réserve sur semaine au 373-2030.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Le capitaine Maurice Lavoie: « Environ 40 p. cent des gens qui s'inscrivent aux croisières sont des touristes américains. »



Le M. V. Concordia prend jusqu'à 290 passagers pour une promenade dans le port de Montréal. Photo Robert Mailloux, LA PRESSE

POUR LES VACANCIERS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL Des croisières romantiques aux virées mouvementées

« Karen, will you marry me? » La phrase était écrite sur une banderole et tirée par un petit avion qui tournait autour du bateau. Inlassablement, elle revenait et revenait devant les yeux intrigués des passagers du M. V. Concordia.

CAROLE THIBAudeau

Personne, des visiteurs ou de l'équipage, ne s'attendait à cette diversion aérienne au cours de la paisible croisière dans le port de Montréal! On découvrit finalement que Karen était à bord avec son fiancé, qui avait choisi cette

façon inoubliable de faire sa demande.

Des années plus tard, le capitaine Maurice Lavoie en parle encore avec une petite ride d'émusement au coin de l'oeil. « Le jeune couple revient chaque année à la même date, ajoute-t-il, fêter son anniversaire de mariage. »

Des centaines de personnes profitent chaque jour des nombreuses croisières offertes aux vacanciers de la région de Montréal; tournée du port de Montréal, virée autour des îles de Sorel ou des îles de Boucherville,

promenade sur le Richelieu, sur la rivière Châteauguay, sur la Rivière des Mille-Îles, sur le lac Saint-Louis ou dans les rapides Lachine.

Il y a des croisières romantiques (au clair de lune) et des virées mouvementées (rapides Lachine). Certaines croisières ne durent qu'une heure alors que d'autres demandent toute la journée. Le prix est en général autour de \$7 pour les adultes, avec des rabais pour les enfants et les personnes de l'âge d'or, ainsi que des forfaits pour les groupes. Dans la plupart des cas, il est nécessaire de réserver au moins un jour à l'avance.

Le capitaine du M. V. Concordia affirme qu'il y a environ 60 p.

cent de Québécois et 40 p. cent d'Américains qui participent aux croisières. Il y flotte dans l'air l'ambiance typique et détendue des croisières estivales: ici, cet enfant qui regarde dans l'appareil photographique de son père mais qui le tient à l'envers, là ce groupe d'adultes sagement assis sur la banquette et là encore ces visiteurs américains attablés devant leurs dépliant touristiques.

Barbara Corneval, de l'État de New-York, avait beaucoup de plaisir samedi sur le M. V. Concordia. « J'adore observer les activités de chargement et de déchargement des bateaux », affirme-t-elle. Son métier? Avocate spécialisée dans les questions maritimes.

Des Hell's interceptés

GRANBY (PC) — La police a intercepté hier sur l'autoroute des Cantons de l'Est un convoi de 17 motards, dont quelques Hell's Angels, qui se rendaient de Sherbrooke à Napierville pour assister à des courses de motos.

Aucune arrestation n'a toutefois été effectuée. Mais une vingtaine de contraventions au code de la route ont été décernées.

Une vingtaine d'agents, de la Sûreté de Québec et des corps policiers de Granby et de Bromont, avaient dressé en fin de matinée un barrage sur l'autoroute. Les motards interceptés appartenaient aux Hell's de Sherbrooke, aux El Toros de Saint-Georges de Baucé et aux Mercenaires de Lac Mégantic. L'opération a duré moins d'une heure.

Le chef de police de Sainte-Foy songerait à démissionner

QUEBEC (PC) — Une rumeur persistante circule au sein du corps policier de Sainte-Foy à l'effet que son chef André Sainte-Marie songerait sérieusement à remettre sa démission.

M. Sainte-Marie a été vivement critiqué par certains de ses policiers, en privé comme en public, à la suite de l'arrestation d'un des leurs, le sergent Serge Lefebvre, soupçonné du meurtre, survenu début juillet, des agents Jacques Giguère et Yves Tétu, de la Sûreté municipale de Québec.

Le chef de police, qui occupe ses fonctions depuis environ huit ans, aurait été très affecté par cette affaire, à laquelle est venue se greffer une enquête de la Commission de police de Québec sur la situation prévalant au sein du corps policier de Sainte-Foy.

« Notre directeur semble fatigué et déprimé ces temps-ci, et la pré-enquête de la Commission de police, qui se tient à huis-clos depuis plus d'une semaine, serait la goutte qui pourrait faire déborder le vase », a déclaré à un journal de la capitale un policier de Sainte-Foy qui a requis l'anonymat.

Quant à l'enquête de la Commission de police, une quinzaine de personnes ont témoigné jusqu'à maintenant devant le commissaire Raymond Bolly, dont le rôle consiste à déterminer s'il y a matière à enquête publique. L'enquêteur John Tardif, qui a ouvertement réclamé la démission de son chef de police, a comparu à trois reprises.

Parmi les policiers interrogés, aucun ne semble souhaiter toutefois la tenue d'une enquête publique, la plupart d'entre eux estimant apparemment que cela ne ferait qu'envenimer une situation déjà considérablement tendue.

La collision ferroviaire de Flaujac: au moins 36 morts

FIGEAC, France (AFP) — L'erreur humaine à l'origine de la catastrophe ferroviaire survenue samedi à Flaujac, dans le sud-ouest de la France, qui a fait au moins 36 morts et 55 blessés selon un bilan encore provisoire publié hier après-midi, vient de porter un nouveau coup sévère à la réputation de sécurité des chemins de fer français.

Il y a un mois, une collision entre un train et une poids lourd bloqué sur un passage à niveau automatique avait fait huit morts et 55 blessés à Saint-Pierre du Vauvray (Normandie).

Pourtant la France est devenue le théâtre des plus meurtrières catastrophes ferroviaires

d'Europe occidentale depuis l'accident de Vierzy (Nord) le 16 juin 1972, où l'éboulement d'un tunnel vétuste sur deux trains, avait fait 108 morts et 111 blessés.

A Flaujac la défaillance humaine, mais aussi le sous-équipement d'un tronçon à voie unique sont à l'origine de la collision vendredi après-midi entre l'express régulier venant de Paris, transportant 200 voyageurs et l'autorail reliant quotidiennement les villes de Rodez et Brive avec moins de cent voyageurs à bord, selon les premiers éléments de l'enquête.

Un agent de la SNCF (Société nationale des chemins de fer français), responsable de la

petite gare d'Assier, M. Yves Saliens, a reconnu s'être trompé d'horaire et avoir donné par erreur l'autorisation de départ à l'autorail, alors que les deux convois se croisent habituellement dans cette gare pourvue de deux voies.

Contrairement à une partie des 19.000 km de voies uniques qui équivalent encore le réseau français (34.600 km au total), cette portion de ligne entre les petites villes d'Assier et Gramat où l'accident s'est produit, n'était pas pourvue de signalisation automatique indiquant aux trains qu'ils sont deux sur la même voie, l'un à la rencontre de l'autre. La catastrophe était alors inévitable.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Quand minet prend l'air

Sarah, un cougar de quatre mois, prenait l'air hier après-midi dans le Vieux-Montréal. « J'essaie de l'habituer à la laisse », explique sa maîtresse, Ginette Cyr, qui élève des fauves dans une ferme des Cantons de l'Est. Sarah, qui fait dans les 5,4 kilos, en pèsera 34 dans moins d'un an.

Neuf morts accidentelles au cours du week-end

Au moins neuf personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec ce week-end, dont deux Ontariens. Lundi étant jour férié, les résidents de l'Ontario bénéficiaient d'une longue fin de semaine.

Une collision frontale survenue dans la nuit de dimanche sur la route 227 à Saint-Jean-Baptiste, a coûté la vie de **Guy Paquette**, âgé de 34 ans, de Saint-André-de-Monnoir. La victime qui aurait mal négocié une courbe a perdu le contrôle de son véhicule et a percuté de plein front une fourgonnette qui circulait en sens inverse.

Micheline Gauthier, âgée de 23 ans, de Verdun, s'est tuée après avoir perdu la maîtrise de son véhicule, vers 4h30, samedi matin, sur l'autoroute 40, près de ville d'Anjou.

Egalement samedi, vers deux heures, à Saint-Jean Chrysostôme, près de Lévis, **Daniel Cloutier**, âgé de 21 ans, de Charny, est mort après avoir perdu le contrôle de son automobile dans une courbe.

Une jeune femme de 20 ans, est décédée dans la nuit de samedi, après avoir perdu le contrôle de son véhicule sur la route 105, à Hull, dans l'Outaouais. La victi-

me est **Julia Hurtig**, de Nepean, en Ontario.

Une septuagénaire a perdu la vie samedi matin vers 8 h lorsque la voiture qu'elle conduisait s'est embourbée et est allée s'écraser contre un abris d'autobus à Cap-de-la-Madeleine. La victime est **Emilia Trudel**, âgée de 75 ans, de Trois-Rivières.

Eddy Allaire, âgé de 35 ans, de Themins, en Ontario, s'est noyé samedi en fin d'après-midi dans le lac Gadoury, à Moffet, en Abitibi. Il a été emporté par le courant.

Un motocycliste âgé de 26 ans, **Yves Bolduc**, de Pontbriand, a péri samedi après-midi vers 16h15 lorsque son engin a percuté l'arrière d'un autre véhicule. La tragédie s'est produite sur la route 269, à St-Jacques-de-Leeds, dans la région de Thetford-Mines.

Un autre motocycliste âgé de 30 ans, **Michel Hamel**, de Windsor, a perdu la vie samedi vers 15h45, après avoir perdu le contrôle de son engin dans cette municipalité de l'Estrie.

Une fillette de 9 ans, **Lina Pelletier**, a été happée par une automobile vendredi vers 18h30 à Sabrevois alors qu'elle se promenait à bicyclette.



photos Robert Mailloux, LA PRESSE

Une histoire sous le soleil

« On n'est quand même pas à Outremont », devait se dire le jeune Alexandre, hier après-midi. Faisant fi des qu'en-dira-t-on et des gueules pincées qui pourraient s'offusquer de son exhibitionnisme, il n'a pas hésité à baisser sa garde devant une envie trop pressante, alors qu'il substituait la canicule au parc Lafontaine. L'urgence s'explique par la concentration dont il avait dû faire preuve, un peu plus tôt, lorsque sa jeune copine, Roxane, lui a enseigné le maniement de sa caméra, lui faisant oublier que la nature a parfois des exigences qui, aussi terre à terre soient-elles, ne souffrent d'aucune attente.

LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI QUÉBÉCOIS



Pierre Marc Johnson



Jean Garon



Pauline Marois



Bernard Landry

Beaucoup de galanterie jusqu'ici mais pour combien de temps encore?

■ Bernard Landry y songeait peut-être depuis un an déjà mais, sur le plan organisationnel, Pierre Marc Johnson se comporte comme s'il avait tout réglé d'avance depuis des mois.

MAURICE GIRARD de la Presse Canadienne

Et réglée, la campagne au leadership de M. Johnson l'est efficacement. Tout se passe en douceur comme s'il ne restait plus à l'équipe du ministre de la Justice qu'à se laisser porter par la vague que sa candidature ne devrait pas manquer de déclencher chez les troupes péquistes.

Pendant que les appuis continuent d'affluer chez M. Johnson au même rythme que ses tournées régionales, les autres candidats essaient de retenir l'attention des médias, tout en accélérant le recrutement et le financement.

À deux semaines de la fin des mises en candidature, le 15 août, l'image de la campagne à la présidence du Parti québécois est plutôt floue. Impossible d'obtenir des résultats sur le recrutement ni sur le financement. Les programmes sont livrés dans leurs grandes lignes. Les candidats s'examinent du coin de l'œil. On juge les appuis des concurrents. Et on se contente de généralités. Pas de déclarations fracassantes.

Pierre Marc Johnson, Bernard Landry, Pauline Marois, Jean Garon, Guy Bertrand et Francine Lalonde répètent à qui veut l'entendre qu'il est inutile de s'agiter quand il reste deux mois avant le premier tour de scrutin du 29 septembre.

Judi, l'ex-ministre de la Condition féminine Francine Lalonde, s'expliquait longuement devant la presse de l'opportunité de sa candidature - que certains ont interprété comme une entreprise visant à contrecarrer les desseins de l'autre candidate féminine Pauline Marois, favorisée par un sondage et qui avait fait bonne impression lors du lancement de sa candidature.

Après avoir connu des ratés au départ, la campagne du ministre du Commerce extérieur s'est redressée la semaine dernière. Le défaitisme a fait place à la confiance. La permanence montréalaise de M. Landry est vaste et dégagée, comme les esprits qui la fréquentent. À son ouverture, jeudi dernier, tout était en ordre. Même les affiches ont été remplacées. Bernard Landry a l'air moins livide, il a pris des couleurs. Cette fois-ci, les posters ont été imprimés à l'endroit et la raie qui sépare ses cheveux est revenue du bon côté (à droite plutôt qu'à gauche comme sur les premiers posters).

Le ministre sénior ne s'est pas contenté de changements esthétiques. Il a modifié son style, jugeant que la meilleure façon de marquer des points contre un adversaire, c'était encore de frapper. Il a d'ailleurs été le seul candidat à s'en prendre directement à ce qu'on appelle poliment au PQ un concurrent (plutôt qu'un adversaire).

À l'exception de M. Garon, qui a évoqué à Rimouski la possibilité de nommer M. Johnson ministre délégué à l'Agriculture, en raison de son soudain intérêt pour la chose agricole, M. Landry a pour sa part mis en doute la

« nouvelle façon de voir » de M. Johnson et ses engagements souverainistes.

Quant à lui, Jean Garon entend avoir à la mi-août une organisation aussi bien structurée que celle de M. Johnson. Il promet pour cette semaine la publication d'un document sur un sujet qui lui tient à cœur et « où on a taponné pendant des années », mais sur lequel il n'a pas pu s'exprimer parce que ça ne relevait pas de son ministère. « Vous allez être estomacés », promet-il.

Pendant que le ministre de l'Agriculture prenait cet engagement, le candidat de l'extérieur, Me Guy Bertrand, condamnait avec fracas à Montréal l'utilisation abusive du personnel et de l'équipement gouvernementaux par les quatre candidats ministres (Johnson, Landry, Garon et Marois), ce qui, selon lui, coûterait presque \$1 million aux contribuables.

Sauf ces quelques escarmouches, les candidats font preuve de prudence. Ils se parlent beaucoup, au téléphone notamment. Par exemple, chaque nouveau candidat doit prévenir poliment les aspirants en course de ses intentions de se joindre au peloton. De plus, deux jours après avoir déclaré que le Québec n'était pas prêt à élire une femme comme premier ministre, la députée de Dorion, Mme Huguette Lachapelle, téléphonait en larmes à sa collègue Pauline Marois pour s'excuser de son impair. Et la députée de La Peltrie téléphonait à son concurrent Johnson, il y a quelques jours, pour expliquer que sa déclaration sur l'arrogance du gouvernement dans les dernières négociations dans le sec-

teur public et para-public ne le visait pas nécessairement, contrairement à ce que voulait laisser entendre la presse.

Deux noms étrangers au Parti québécois reviennent régulièrement dans les conversations : Brian Mulroney et Robert Bourassa.

Quand on les écoute, on remarque que presque tous les aspirants semblent avoir connu personnellement, à un moment ou l'autre de leur existence, le premier ministre du Canada Brian Mulroney.

Quant au chef libéral, c'est une toute autre histoire. Au moindre prétexte, on dénonce sur tous les tons l'homme que le vainqueur devra de toute façon affronter aux élections générales. Bernard Landry lui reproche de vouloir créer des emplois aux États-Unis avec son projet, Pierre Marc Johnson se moque de ses intentions de vouloir permettre la parité dans l'aide sociale pour les moins de 30 et Jean Garon revient avec la souveraineté culturelle de M. Bourassa.

Ainsi, après quelque 30 jours, la campagne au leadership du Parti québécois ressemble un peu à ces combats de gladiateurs. En attendant le début des hostilités, les participants se font galamment des signes de la tête et préparent secrètement les coups « mortels » qui feront trébucher les adversaires.

Au fur et à mesure qu'approche la mi-août, les programmes vont commencer à se préciser, les styles vont se démarquer et les attaques vont s'intensifier. Même Pierre Marc Johnson, l'homme de la retenue, en convient.

Landry se dit prêt à tout afin de réaliser la souveraineté

■ L'acceptation par le gouvernement fédéral des propositions constitutionnelles québécoises reviendrait en quelque sorte à reconnaître indirectement le droit du Québec à l'autodétermination.

MAURICE GIRARD de la Presse Canadienne

« À mon avis, dès que le mot peuple est inscrit dans la constitution, l'autodétermination est incluse. Qui dit peuple dit libre. Et qui dit libre, dit autodétermination », a soutenu la semaine dernière le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, dans une interview à la Presse Canadienne.

Selon le député de Laval-des-Rapides, candidat à la présidence du Parti québécois, « rien ne peut engager de façon éternelle l'avenir d'un peuple qui, par définition, est libre. Libre de souscrire à des associations entre nations, libre d'étendre ses liens, libre de participer au concert des nations ».

Conscient de l'importance des enjeux quand a débuté au cabinet le débat sur le cahier de propositions constitutionnelles, M. Landry s'est adressé à des experts internationaux avant de se forger une opinion. « J'ai pris la précaution de faire étudier par des juristes internationaux compétents la portée du mot peuple. J'ai acquis la conviction, basée sur les textes, que le mot peuple emporte le droit naturel à l'autodétermination ».

C'est ainsi que M. Landry situait sa position, la semaine dernière, par rapport aux propositions gouvernementales, qui ont été fortement imprégnées par la pensée du ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre Marc Johnson, le meneur jusqu'à présent dans la course au leadership.

Dans cet entretien qui a eu lieu quelques minutes après une conférence de presse organisée pour marquer l'ouverture de sa permanence montréalaise, M. Landry a longuement parlé du « combat de sa vie », la souveraineté. « Je suis prêt à tout faire pour que ça se fasse le plus tôt possible », dira-t-il en croquant dans une bouchée de pain et de fromage bleu, qu'il arrose rapidement de café.

Pour illustrer sa détermination, il a raconté qu'il aurait quitté le cabinet Lévesque si le conseil des ministres avait retenu le mot « société » pour définir la majorité francophone québécoise.

« Si le mot peuple n'avait pas été inscrit dans les propositions constitutionnelles, je n'aurais plus été dans le conseil des ministres en vertu du principe qui veut que, si un ministre n'est pas d'accord avec ce qui se fait, il lui reste un moyen facile, il n'a qu'à s'en aller. Mais je ne l'ai pas fait ».

D'ailleurs, continue-t-il, la signature de l'accord constitutionnel de 1982 ne changera rien au droit des Québécois d'accéder à la souveraineté. « La signature des dirigeants du peuple québécois n'enlèvera pas une iota à la liberté du peuple à l'autodétermination ». Il est convaincu qu'on ne peut aliéner la liberté d'un peuple, même pas par une formule d'amendement constitutionnel, qu'on se contentera d'exercer « pendant un certain temps ».

Après les prochaines élections générales, le Parti québécois aura le loisir, sous sa direction, d'actualiser de nouveau « Option Québec » de René Lévesque, à la lumière de nouvelles expériences. C'est alors que M. Landry introduit énigmatiquement l'exemple de la monnaie communautaire européenne, l'écu. « Le peuple peut s'inspirer de ces mécanismes pour se trouver un statut », souligne-t-il après avoir bien disserté sur l'importance du serpent monétaire européen. Pendant qu'il s'explique, il prendra même la peine d'illustrer son propos par un croquis dessiné au stylo.

Après cette profession de foi pour l'article 1 du programme du parti, il n'est plus étonnant d'entendre le ministre du Commerce extérieur s'engager à parler de souveraineté pendant la prochaine campagne électorale. S'il est élu, il s'en servira pour illustrer ses thèmes économiques. En passant, il souligne qu'il n'est pas très sage de faire connaître à l'avance la période des prochaines élections à l'adversaire libéral. « Je pense que c'est une erreur stratégique, pour une personne qui ambitionne de devenir premier ministre du Québec, de télégraphier à l'avance la période des élections », remarque-t-il dans une allusion à la déclaration de la candidate Pauline Marois, qui s'est déjà prononcée pour un scrutin à l'automne.

Au cours des deux prochains mois, M. Landry veut parler idées. Il se refuse, comme il l'explique, « à mettre sur la table des images et des sourires qui n'ont jamais créé un seul emploi ». Il s'engage à défendre ses idées par tous les moyens « sans contribuer à quelque atmosphère de foire que ce soit ».

SOUVERAINETÉ

Johnson est du même avis que Jean Garon

■ DANVILLE — En campagne hier en Beauce et en Estrie, le ministre Pierre Marc Johnson s'est dit tout à fait d'accord avec son rival à la présidence du PQ et ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, selon qui la souveraineté du Québec doit d'abord être réalisée sur le plan économique, avant de l'être sur tout autre plan.

Il s'est en revanche montré ennuyé par la question d'un journaliste qui l'interrogeait au sujet des accusations lancées par l'aspirant Guy Bertrand, selon qui les candidats ministres utilisent injustement des fonds publics dans leur campagne.

« Je pensais que Guy voulait parler d'indépendance. On s'est fixé des règles et on utilise normalement les ressources; on fait attention », a déclaré M. Johnson, refusant d'en dire davantage.

M. Johnson a fait ces commentaires alors qu'il se trouvait à Danville afin d'assister à une cérémonie en l'honneur de son père Daniel et pour saluer des amis de la famille.

SELON GUY BISAILLON

Garon peut faire revenir le PQ « vers le monde »

■ QUÉBEC — Susceptible d'attirer une clientèle que les autres candidats à la présidence du Parti québécois ne sauraient rejoindre, l'approche populiste du ministre Jean Garon « va donner confiance à des gens qui se seraient peut-être désintéressés des grands discours de Bernard Landry, des questions de Pauline Marois et de l'absence de discours de Pierre Marc Johnson ».

Telle est l'opinion exprimée la semaine dernière par le député indépendant de Sainte-Marie et ex-membre du Parti québécois, M. Guy Bisailon, en précisant « qu'à titre d'observateur » il trouve « intéressant » que de nombreux candidats se disputent la succession de René Lévesque.

Dans une interview accordée à la Presse canadienne, il a soutenu que le PQ a déjà perdu une portion importante de son membership et qu'il doit « revenir vers le monde ». La situation appelle maintenant à la tête du parti « quelqu'un qui serait au-delà du PQ traditionnel, avec une image de bon père de famille, et qui serait à la fois bon gestionnaire et populiste ».

Jean Garon répondrait à toutes ces qualifications pour « la clientèle du monde ordinaire qui a davantage confiance aux personnes qu'aux idéologies », a expliqué celui qui siège comme indépendant à l'Assemblée nationale depuis juin 1982 et qui a quitté le PQ en janvier 1983.

Ayant déjà fait savoir qu'il ne se représentera pas au prochain scrutin général, n'ayant pas plus l'intention de réintégrer les rangs du parti, le député se sentirait toutefois « assez déçuré » s'il devait se « brancher sur un candidat ».

« Un choix rationnel me ferait aller vers Jean Garon, un choix un peu plus émotif et amical vers Bernard Landry et un choix un peu plus stratégique ou d'intérêt, dans le sens de voir ce que ça donnerait, vers Pauline Marois », a-t-il avoué.

La course au leadership devant par ailleurs favoriser la diversification des discours, des questions de même que des remises en question, M. Bisailon dit « se méfier » de l'appel à la retenue lancé récemment par Pierre Marc Johnson.

— Presse Canadienne

GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.

RÉDUCTEUR DE VITESSE

1326, rue Notre-Dame ouest
6759, rue Hochelaga
6879, rue Jarry est
1918, boul. des Laurentides
805, boul. Ste-Foy (Long.)
120-A Ste-Croix, St-Laurent (coin Philippe)

Ouvert le samedi avant-midi
937-7423

E.W. ANNIE INC.

14 031 EST RUE NOTRE DAME
POINTE-AUX-TREMBLES, MONTRÉAL P.Q.
H1A 1T9

TELEX 05 829508 • TEL (514) 642-8843

COURROIES DE CONVOYEURS POUR TOUS LES GENRES D'INDUSTRIES:

CONFISERIE — ALIMENTATION — MANUFACTURE — MINES — ÉQUIPEMENT DE FERME — FABRICANT DE BOÎTES DE CARTON — IMPRIMERIE

CETTE SEMAINE À PLACE BONAVENTURE

Les marchands de Place Bonaventure vous invitent à découvrir les toutes dernières nouveautés de la saison automne/hiver 85-86 dans les nombreuses boutiques de mode et d'accessoires... Les couleurs chaudes de l'automne vous sont offertes dans des styles et coupes des plus variés pour femmes, hommes et enfants.

Avis aux intéressés(e)s! Pour ceux et celles qui sont piqués par la curiosité, une ambiance sera exposée au Niveau Métro les 7, 8 et 9 août, et sera ensuite expédiée à la Croix-Rouge d'Israël, don d'une famille montréalaise.

HALL D'EXPOSITION SALON INTERNATIONAL CANADIEN DE LA CHAUSSURE

Exposition nationale réunissant les fabricants de chaussures et de sacs à main, importateurs, tanneurs et fournisseurs à l'industrie.

Place Bonaventure

SUPERFORMANCE 85



La nouvelle PEUGEOT 505 TURBO

En 85, la Peugeot 505 Turbo invente la superperformance: 40% plus de puissance qu'un moteur conventionnel. De 0-80 km/h en 6,5 secondes. Moteur 2,2 L, nerveux mais tout à fait économe. La performance excitante. Il faut l'essayer!





PEUGEOT 505 STI
Luxe et élégance... standard

PEUGEOT 505 S
Luxe remarquable... standard

PEUGEOT 505 S
La plus spacieuse des familiales au Canada

5 ANS/80 000 KM LA FAMEUSE GARANTIE CHRYSLER SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Protection Chrysler du moteur et du rouge d'entraînement et contre les perforations dues à la corrosion sur la carrosserie extérieure.

Cette garantie limitée exclut les voitures de parc et de location. Possibilité de 100% déductible. Tous les détails chez les concessionnaires.

SERVICE COMPLET VENTE • LOCATION RÉPARATIONS • PIÈCES

L'Association des concessionnaires Chrysler Peugeot du Grand Montréal

LONGUE POINTE CHRYSLER PLYMOUTH 7150, boul. Lanquetier Montréal 256-5092 TOUCHETTE AUTOMOBILE 2175, ave Papineau Montréal 526-6091

AUTOMOBILES PLYMOUTH CHRYSLER DE LAVAL 1056, boul. des Laurentides Laval 668-6080

ROND-POINT DODGE CHRYSLER 5055, boul. Cousineau St-Hubert 656-4110

POINTE-CLAIRE CHRYSLER 335, boul. Brunswick Pointe-Claire 904-8333



Même en campagne pour le leadership du PQ, les quatre ministres candidats n'en conservent pas moins leurs responsabilités ministérielles, a souligné M. Lévesque hier à Joliette.

René Lévesque défend ses ministres contre Bertrand

JOLIETTE — Même si quatre membres du cabinet aspirent à succéder au premier ministre Lévesque et mènent campagne à cette fin, ils n'en conservent pas moins leurs responsabilités ministérielles. Aussi est-il normal qu'ils puissent continuer d'utiliser leur personnel politique, car ils en ont besoin pour préparer leurs dossiers.

MARIO FONTAINE

Voilà ce qu'a souligné hier M. Lévesque lui-même, qui s'est porté à la défense des ministres Johnson, Garon, Marois et Landry. Ceux-ci continuent de faire appel aux services de leurs attachés politiques tout en s'activant dans la campagne à la présidence du Parti québécois.

L'un des candidats à cette présidence, l'avocat Guy Bertrand, avait accusé vendredi ses opposants ministres d'utiliser des centaines de milliers de dollars,

voire des millions, à même les fonds publics, afin de mousser leur propre candidature dans la présente campagne. Me Bertrand a notamment fait allusion aux limousines avec chauffeurs et aux communications téléphoniques gratuites.

De passage dans la région de Lanaudière, le premier ministre a fait remarquer que le comité de transition mis sur pied à la suite de sa démission est également habilité à examiner la question des abus: «Jusqu'à présent, je ne pense pas qu'il y ait eu abus. Mais si c'est le cas, on s'adresse aux personnes responsables».

Rappels à l'ordre

Le comité de transition pourra éventuellement «faire des rappels à l'ordre», une éventualité que M. Lévesque répugne à commenter. Ce dernier ne nie pas cependant que la course au leadership occasionne des absences aux réunions hebdomadaires du conseil des ministres. Mais les ministres continuent de fonctionner, assure-t-il, et il s'agit là de cas d'exception.

La position de M. Lévesque rejoint essentiellement celle des ministres pointés du doigt par Me Bertrand. «Personne ne va m'obliger à prendre un taxi entre Québec et Montréal», a par exemple affirmé le ministre Pierre Marc Johnson, soulignant qu'il se doit de demeurer en contact permanent avec son ministère.

Pour sa part, son collègue Bernard Landry rappelle lui aussi que les ministres candidats doivent également «poursuivre leur devoir d'état. Je continue à faire ce pour quoi j'ai été assermenté (...) Pour ce faire, j'ai besoin des instruments usuels.»

Enfin, le ministre de l'Agriculture Jean Garon s'est montré moins prompt à la réplique, se contentant d'inviter M. Bertrand à préciser ses accusations.

Le Polar Sea est rendu au nord du Manitoba

OTTAWA — Le Polar Sea avait parcouru environ la moitié du Passage du Nord-Ouest, hier soir. Le brise-glace de la garde-côtière américaine, effectuant un périple controversé à travers les eaux revendiquées par le Canada, avait parcouru environ 120 milles nautiques au cours des dernières 24 heures.

À 17 h hier, le Polar Sea a signalé sa position, indiquant qu'il était juste au sud de l'île Byam Martin, au nord du Manitoba.

Le navire avait indiqué samedi au Centre de coordination des opérations de sauvetage des Forces armées canadiennes à Edmonton qu'il devait se frayer un chemin à travers une glace d'un mètre, rencontrant même par-

fois des plaques de glace formées depuis plusieurs années, dures comme du béton et atteignant six mètres d'épaisseur.

Bien que le capitaine Jim Shultz ait indiqué que le centre des Forces armées n'avait reçu aucun rapport hier sur les conditions de la glace, les autorités d'Environnement Canada ont indiqué que 90 p. cent de la surface du canal à l'ouest de Resolute était couverte de glace, certaines zones étant même complètement recouvertes.

Le Polar Sea se trouvait samedi à environ 20 milles nautiques au sud de Resolute.

Le navire, qui a quitté le Groenland jeudi, peut effectuer

plus de 600 km par jour, en eau libre.

Le gouvernement américain ne reconnaît pas le Passage du Nord-Ouest comme un territoire canadien, considérant qu'il s'agit là d'eaux internationales. Les Américains n'ont donc pas demandé officiellement la permission du Canada pour emprunter le passage, mais le gouvernement canadien a tout de même donné sa permission.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a indiqué que le cabinet songeait à demander à la Cour internationale de justice de La Haye de trancher la question de la souveraineté canadienne sur le Passage du Nord-Ouest.

Le futur ambassadeur des USA aimerait éviter la controverse

WASHINGTON — Tom Niles, fonctionnaire pondéré du secrétariat d'État américain qui a été appelé à succéder au volubile Paul Robinson, à titre d'ambassadeur des États-Unis au Canada, aime éviter la controverse. Pourtant, sa nomination est à la source même d'un tollé.

Exprimant le désir, du moins pour l'instant, de demeurer à l'écart du froid suscité dans les relations canado-américaines par le passage du brise-glace américain Polar Sea dans l'Arctique canadien, il a dit espérer que ce différend ne sera plus qu'académique lorsqu'il prendra son poste, le 9 septembre.

Par ailleurs, le diplomate de 45 ans, tout en affirmant que le Canada bénéficierait de retombées considérables en participant à l'Initiative de Défense stratégique de Washington («Guerre des étoiles»), s'est re-

fusé à aborder cette question aussi longtemps que le Canada ne prendra pas une décision finale dans le dossier.

En règle générale, prétend-il, il se veut le représentant du président Ronald Reagan à Ottawa, un homme qui a pour tâche d'expliquer la politique de son pays au Canada, sans pour autant commenter la politique nationale du pays qui l'accueille, ce qui n'a pas toujours été le cas de son prédécesseur.

«Votre politique intérieure n'est pas de mon ressort, dit-il. Je commenterai les résultats des matches de la Ligue nationale de hockey, c'est tout. Ma tâche, selon moi, consiste à expliquer, présenter et représenter les politiques de mon pays au gouvernement du pays dans lequel vous vivez.»

M. Niles est conscient que sa nomination elle-même a suscité une certaine controverse. Dans

une interview, de son bureau du secrétariat d'État, il a tenté de minimiser la querelle qui se fait jour, actuellement à la Maison Blanche, sur la personnalité que doivent posséder les diplomates américains. Doivent-ils être des amis intimes du président Reagan ou des diplomates de carrière qui connaissent parfaitement leurs dossiers.

Ex-secrétaire d'État adjoint pour l'Europe et le Canada, M. Niles est diplomate de carrière, contrairement à M. Robinson, un millionnaire qui avait dû sa nomination à ses amitiés politiques. «Il est évident que nos personnalités sont totalement différentes», a confié M. Niles.

À ceux qui craignent qu'il ne puisse se révéler efficace au Canada faute de puissants appuis dans l'administration Reagan, M. Niles a répliqué: «Attendez et vous verrez.»

Cours de base de fine cuisine par Henri Bernard (automne '85)

1 fois par semaine — jour ou soir

Renseignements, dépliant. Séance de présentation avec leçon type et dégustation 843-6481



3942, rue Saint-Denis, suite 1 Montréal H2W 2M2

Permis d'enseignement de culture personnelle 749640

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE

DR JACQUES TARDY, o.d.
DR LIONEL RENAUD, o.d.
DR JACQUELINE TARDY, o.d.

EXAMEN DE LA VUE - VERRES DE CONTACT

1411, rue AMHERST, angle Sainte-Catherine

527-8978

Même les reines prennent du vieux

LONDRES (AP) — La nation britannique toute entière a célébré hier le 85e anniversaire de sa grand-mère adorée, la reine-mère Elizabeth.

«N'est-ce pas merveilleux», a confié la reine-mère avec émotion, tandis que des milliers de ses sujets la couvraient de vœux et de fleurs. Accompagnée de ses filles, la reine Elizabeth II et la princesse Margaret, elle a tout d'abord assisté hier matin à une messe dans une petite église de Norfolk, à 100 km au nord-est de Londres.

Puis, refusant l'ombrelle qu'on lui tendait, elle affronta courageusement la pluie et remercia ses sujets de leur gentillesse, acceptant encore des cartes de vœux et des cadeaux.

La reine-mère fit ensuite route vers sa résidence, où l'attendait un déjeuner d'anniversaire, réunissant famille et amis proches.

Durant la soirée, elle a écouté un concert donné en son honneur par le violoncelliste russe Mstislav Rostropovitch. Pour une femme âgée de 85 ans, voilà une journée bien agitée.

Mais pour la reine-mère, qui accepte près de 100 invitations par an, il ne s'agit là que de routine.

«Vous êtes magnifique, grand-mère», a titré le Sunday People, rejoint en cela par le Mail qui la qualifie de «reine de notre peuple». Depuis la mort de son mari, il y a 33 ans, elle a parcouru le globe, a présidé des centaines d'organisations, comme le Royal Philharmonic Orchestra. Elle est aussi colonel de huit régiments en Grande-Bretagne.

«Pour elle, chaque jour qui se lève est une nouvelle aventure» témoigne sir Martin Gilliat, son secrétaire particulier depuis 30 ans. Quand elle n'a pas d'invitation à honorer, la reine-mère se laisse aller à ses deux péchés mignons: les chevaux et la pêche au saumon.

Pas de tapis rouge pour l'accouchement de Mila Mulrone

OTTAWA — À l'hôpital général d'Ottawa, on n'a pas l'intention de dérouler le tapis rouge lorsque Mila Mulrone accouchera de son quatrième enfant, attendu au début septembre.

Pat Merritt, coordinatrice du département d'obstétrique et de gynécologie, a contredit les rumeurs selon lesquelles l'hôpital est en train d'aménager une chambre spéciale pour la femme du premier ministre et a ajouté que l'accouchement sera traité comme à l'habitude.

«Mme Mulrone n'a formulé aucune demande spéciale et elle demeurera dans une des six chambres privées de l'hôpital, mais non sans surveillance», a déclaré Mme Merritt.

Un porte-parole du bureau du premier ministre Brian Mulrone a confirmé que la GRC enverra un garde à l'étage des accouchements et que Mme

Mulrone pourra rester quelques jours à l'hôpital si elle en ressent le besoin.

Mila Mulrone, âgée de 32 ans, est présentement en très bonne santé. Elle compte passer le temps qui lui reste avant l'accouchement aux alentours d'Ottawa.

Brian Mulrone a confié aux journalistes qu'il aimerait bien avoir une petite fille, mais sa femme Mila dit n'avoir aucune préférence. Les Mulrone ont une fille et deux garçons.

Brian Mulrone devrait être à Ottawa pour la date de l'accouchement, prévue pour le 4 septembre (date qui coïncide avec le premier anniversaire de l'élection du gouvernement conservateur).

Des cadeaux pour le bébé attendu affluent depuis l'annonce de la grossesse en mars dernier. À ce jour, le futur bébé a reçu notamment une cinquantaine de paire de bottines...

— Presse canadienne

Huit premiers ministres canadiens parleront commerce avec des gouverneurs

BOISE, Idaho (PC) — Les premiers ministres de huit provinces canadiennes rencontrent plusieurs gouverneurs des États-Unis, aujourd'hui, lors de la conférence annuelle des gouverneurs américains qui se tient en Idaho, pour discuter de commerce et de relations internationales.

Les premiers ministres sont MM. René Lévesque (Québec), Peter Lougheed (Alberta), Bill Bennett (Colombie-Britannique), Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick), John Buchanan (Nouvelle-Écosse), David Peterson (Ontario), James Lee (I.P.E.) et Brian Peckford (Terre-Neuve).

L'ex-premier ministre Bill Davis, qui a été chargé en mars dernier du dossier des pluies acides, a cependant refusé de participer à la réunion. Un porte-parole de M. Davis a déclaré que ce dernier était surchargé de travail et ne pouvait pas se libérer pour cette conférence de trois jours.

Le refus de M. Davis a poussé son homologue américain, Drew Lewis, à annuler sa participation. **Protectionnisme** Lors d'une tenue hier,

les gouverneurs américains, se plaignant des concessions symboliques du Japon sur le plan commercial, ont carrément dit à l'ambassadeur japonais que son pays devra réduire ses barrières tarifaires s'il ne veut pas subir des représailles de la part des États-Unis.

Mais l'ambassadeur japonais, M. Nobuo Matsunaga, a prétendu que les marchés japonais sont plus ouverts qu'on ne le croit. «Le protectionnisme n'est la solution ni pour le Japon, ni pour les États-Unis», a lancé M. Matsunaga.

Les gouverneurs ont bénéficié d'une fin de semaine remplie de loisirs: descente de rivières, barbecue et rencontre avec le précheur américain Billy Graham, avant de se mettre au boulot hier midi.

Les gouverneurs se sont penchés sur le problème du déficit commercial croissant des États-Unis.

Le déficit commercial américain a atteint le plafond record de \$123 milliards l'an dernier. A eux deux, le Canada et le Japon ont contribué pour \$57 milliards de ce total.

VIOLATION DE DOMICILE



Personne d'entre nous ne peut accepter de voir son domicile violé par autrui. Pourtant, chaque fois que nous détériorons l'espace naturel où vivent les animaux, nous violons leur habitat.

Les habitats fauniques sont indispensables aux mammifères, aux oiseaux et aux poissons: c'est là qu'ils trouvent la nourriture et les abris dont ils ont besoin pour vivre et se reproduire.

La toundra, la mer, la forêt, les lacs, les rivières et les marais, même un simple coin de verdure, sont l'habitat d'une faune particulière. Il suffit de découvrir la beauté fragile et la diversité de nos milieux naturels pour comprendre qu'il faut protéger les habitats fauniques.

La conservation de la qualité des habitats fauniques, c'est l'occasion de retrouver une nature qui sait vivre.

Pour de plus amples renseignements sur les habitats fauniques, adressez-vous à Direction des communications Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche 150, boul. Saint-Cyrille Est Québec, QC G1R 4Y1 Tél.: (418) 643-3127

Au Québec, on retrouve notre vraie nature

Québec

Le PQ à deux mois du premier tour

Début août, à deux mois du premier tour de scrutin, les sept aspirants à la succession de René Lévesque n'ont pas vraiment engagé le combat, ni même le débat. Chacun a fait au mieux sa déclaration de candidature, sans toutefois se prononcer à fond sur les sujets plus délicats, se réservant sans doute pour la manche finale.

Les échanges sont plutôt anecdotiques. Ainsi M. Landry reproche ironiquement à M. Johnson de ne pas faire connaître sa pensée et de cultiver principalement son image. Plus agressif, l'avocat Guy Bertrand accuse les quatre ministres candidats de faire usage des fonds publics dans cette campagne. De tels propos ne passionnent pas l'opinion publique. Et celle-ci, pour peu qu'elle s'intéresse à la question, admet sans mal que Mme Marois, M. Johnson, M. Landry et M. Garon ne cessent pas d'exercer leurs fonctions ministérielles durant cette course, qu'ils peuvent par conséquent employer la voiture ministérielle et le personnel de leur cabinet.

Il n'y a à vrai dire que trois choses qui sollicitent l'intérêt ou la curiosité populaire depuis le départ de M. Lévesque. C'est d'abord le grand nombre de candidatures: on en compte sept avec le dernier arrivé, Luc Gagnon, qui agite les préoccupations fort légitimes des écologistes; c'est ensuite l'entrée en scène de Pauline Marois dont un sondage révèle qu'elle est estimée dans la population et qu'elle passe bien l'écran sans égard au contenu réel de son discours qui dégage une impression de générosité et d'indulgence; c'est enfin le phénomène Francine Lalonde qui, évoquant à peine la dimension nationale, propose aux membres du Parti québécois une version revue et améliorée d'une politique de plein emploi et de solidarité sociale comme celle que Marcel Pepin proposait aux cotisants de la CSN lorsqu'il était président de cette centrale et que Mme Marois en était la vice-présidente.

Que le PQ puisse ainsi s'offrir une telle diversité de tendances et de personnalités, un tel éventail d'aspirations sociales et de réflexions économiques, une variété aussi hétérogène d'objectifs nationaux, montre bien que le départ de son fondateur et son virage idéologique ramènent ce parti à la case zéro: tout est donc à inventer, tous les projets de solutions sont recevables, toutes les idées valent d'être exprimées. Les événements qui se sont succédé dans cette formation depuis son célèbre congrès de juin 1984 l'ont rendue méconnaissable.

Il n'empêche que cette conjoncture favorise Pierre-Marc Johnson, vivante équation du Québécois d'aujourd'hui en pleine transition entre deux époques. Il a moins de certitudes que ses aînés; il est encore à la recherche d'un équilibre juste et fécond entre les courants et les forces de la société actuelle; il autorise tous les espoirs et justifie toutes les attentes. Qui dit mieux parmi les aspirants inscrits ou d'autres qui pourraient se déclarer avant le 15 août?

S'il est porté à la direction du Parti québécois et du gouvernement, il ne disposera que d'un court délai comme premier ministre pour se faire valoir. L'arithmétique parlementaire à l'Assemblée nationale lui interdira de se maintenir au pouvoir pour plus de quelques semaines. Il le sait déjà. Il doit penser tous les jours. C'est pourquoi il a spontanément admis l'autre soir qu'il serait contraint de faire des élections dès cet automne.

Peut-il seulement les gagner à la tête d'un parti dont on connaît les reniements et les abandons mais dont personne ne peut dire ce qu'il deviendra et sera en mesure de proposer sérieusement dans deux ou trois mois?

Dans ces conditions, malgré les distractions estivales, beaucoup d'électeurs doivent se demander par moments s'ils peuvent s'offrir le risque de reporter au pouvoir un parti qui a changé si vite de chef, d'orientation et de perspective. Ils doivent se demander ensuite si Robert Bourassa pourra les convaincre d'appuyer son parti et comment il réussira à démontrer qu'il ferait mieux qu'un Parti québécois si rapidement transformé.

Michel ROY

De Pretoria à Port-au-Prince

Les événements qui se déroulent présentement en Afrique du Sud attirent l'attention du monde entier sur les abus qu'un pouvoir blanc peut exercer sur une majorité noire. On croyait cette espèce de colonialisme révolu, mort avec le siècle dernier. Mais non, il subsiste encore, avec force et impudeur, sous la férule du président Pieter Botha. Et même la réprobation mondiale, même les sanctions économiques, même la voix d'un prix Nobel de la paix sont impuissantes à convaincre ce gouvernement oppressif de son inhumanité.

La situation est classique: quelques Blancs aux tendances despotiques abusent de la faiblesse de plusieurs millions de Noirs. Mais le même tableau existe aussi, ailleurs, avec une seule variation de teintes: dans certains pays, ce sont des Noirs qui abusent des Noirs. C'est le cas d'Haïti encore aujourd'hui.

Le dernier référendum concernant la présidence à vie de Jean-Claude Duvalier devrait rappeler à la mémoire du monde la situation désespérée où se trouve le peuple haïtien, incapable de trouver une solution à son problème social et économique, parce qu'il n'a pas de voix qui puisse être entendue ni sur son île ni à l'étranger. Le peuple haïtien est bâillonné.

On a vu, la semaine dernière, que trois missionnaires belges ont été renvoyés du pays pour avoir commis une grave offense: ils ont condamné la fausseté du référendum sur les ondes de la radio. Comme les Jésuites canadiens, au temps de François Duvalier, qui furent expatrés pour une offense semblable. Ce qui est, malgré tout, préférable au sort qu'a dû subir un autre prêtre belge battu à mort, la semaine dernière, par un voleur, dans le local des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, à Port-au-Prince.

Comment ne pas dénoncer le ridicule d'un référendum que le président affirme avoir remporté dans la proportion de 99,98 pour cent? Avec un peu de respect pour une population capable de réfléchir et de poser des choix, une marque de 70 ou 75 pour cent aurait été moins insultante.

Car on sait que plusieurs groupes d'Haïtiens travaillent à la conscientisation des masses, principalement agricoles, de leur pays. Si le peuple, fortement analphabétisé, peut sortir de l'esclavage de son ignorance, s'il peut prendre en main son agriculture, s'il peut définir ses besoins, s'il peut se donner des leaders qui resteront sur place pour aider de plus petits à devenir plus grands, s'il peut avoir la force de s'exprimer, s'il peut se donner le pouvoir d'être entendu, Haïti, selon plusieurs Haïtiens, saura survivre avec dignité.

On peut évidemment craindre que cette évolution passe par le dur chemin de la révolte, de la révolution. Et pour faire la révolution, il faut des armes. Qui les fournira?

L'achat d'armes se paie souvent par des billets «idéologiques». Ce que Moscou connaît très bien. Or, tout près, il y a Cuba. Et si Castro s'en mêle, Washington devra bien réagir.

La solution n'est évidemment pas si simple: l'hypothèse de l'affrontement demeure inquiétante, pour Haïti comme pour ceux qui en sont proches. Mais il ne faudrait pas attendre que le feu soit aux poudres pour se sensibiliser à une situation que l'on feint d'ignorer en prenant des vacances ou en lisant les journaux.

Le référendum haïtien n'a rien confirmé concernant la présidence de Jean-Claude Duvalier. Mais il a redit des choses sur la qualité de la vie démocratique dans ce pays qu'on oublie.

Jean-Guy DUBUC



(Droits réservés)



Marc Laurendeau

La poigne se resserre sur les grands mandarins

(Collaboration spéciale)

M. Brian Mulroney veut que son gouvernement garde une poigne solide sur la haute fonction publique canadienne. Car le Parti conservateur demeure obsédé par de mauvais souvenirs, notamment l'impression que les mandarins d'allégeance libérale auraient sournoisement contribué à la chute du fragile gouvernement conservateur de Joe Clark en 1979 et la certitude que deux décennies auparavant, des hauts fonctionnaires ont sabordé le pouvoir bleu de John Diefenbaker.

Une réaction était certes justifiée. Mais le gouvernement Mulroney encadre les hauts fonctionnaires de l'Etat fédéral avec toute la subtilité d'un éléphant dans une boutique de porcelaine. À la Société des Postes, la surveillance exercée sur le président Michael Warren lui rendit le climat irrespirable et le contraignit à démissionner. Même opération de sappe qu'autour de Radio-Canada, où Pierre Juneau résista courageusement malgré un retrait explicite de la confiance gouvernementale.

Au Conseil canadien des Arts, la situation a même sombré dans le vaudeville le plus loufoque. Le directeur Tim Porteous, adminis-

trateur chevronné de ce secteur mais qui a le tort de devoir sa nomination aux libéraux, est convaincu qu'un sous-ministre lui a signifié son congédiement. Ce que nie le ministre des Communications. Pendant que le malheureux directeur reste assis entre deux chaises, l'institution demeure paralysée.

Poussant l'exigence de loyauté jusqu'à l'absurde, le gouvernement Mulroney ordonne la réintégration forcée aux Postes d'un fonctionnaire qui avait divulgué des renseignements à l'opposition conservatrice. Il congédie et songe à poursuivre en justice (aux dernières nouvelles, il hésiterait) le serviteur public qui avait informé les néo-démocrates des coupures conservatrices imminentes dans les programmes aux Américains. Comme si le serment d'office n'existait que pour protéger les conservateurs.

Deux nominations importantes venaient confirmer vendredi la tendance du gouvernement Mulroney au contrôle accru sur la fonction publique. Mais elles inspirent nettement des réactions plus positives.

L'avocat Stanley Hartt, 47 ans, spécialiste des relations de travail, de la finance et de la fiscalité,

au sein du prestigieux bureau Stikeman Elliott, devient sous-ministre des Finances. M. Stanley Hartt possède beaucoup d'affinités avec M. Brian Mulroney. Les deux préfèrent la conciliation et la négociation aux idées doctrinaires. Comme jeunes avocats de ans années 60, ils avaient œuvré ensemble à assainir le port de Montréal.

De récentes réalisations ont certainement accredité encore davantage M. Hartt auprès de M. Mulroney. Sous la conciliation de M. Hartt, la dernière négociation aux Postes s'est terminée sans grève. Il a organisé la Conférence économique nationale, qui a permis à M. Mulroney de marquer des points. En plus d'être vraisemblablement l'interlocuteur de poids que la communauté d'affaires de Montréal cherche péniblement dans le cabinet, M. Hartt n'aura guère de difficulté à perpétuer la tradition voulant que, sur des questions vitales, le sous-ministre des Finances puisse s'entretenir avec le chef de gouvernement, en passant par-dessus la tête de son ministre.

Des observateurs croient que M. Mulroney, par cette nomination, veut désormais éviter que des mandarins plongent le gouvernement dans l'eau bouillante,

comme lors du budget de mai, alors qu'ils avaient proposé la désindexation des pensions de vieillesse.

La nomination de M. Paul Tellier, 46 ans, au poste de greffier du Conseil Privé, c'est-à-dire le rôle numéro 1 chez les fonctionnaires fédéraux, surprend davantage. Car cet avocat, diplômé d'Oxford en administration publique, a travaillé étroitement avec les libéraux. Il fut tour à tour le bras droit de M. Jean-Luc Pépin et le responsable des programmes fédéraux de bilinguisme.

Surmontant les appréhensions de partisanerie, M. Brian Mulroney aura constaté que ce fonctionnaire de carrière s'était révélé un penseur et un gestionnaire efficace, notamment à l'Énergie.

M. Paul Tellier fut aux côtés de MM. Pierre Trudeau et Marc Lalonde le principal artisan de la stratégie constitutionnelle et de la lutte contre le projet d'indépendance du gouvernement Lévesque. Cela jette une lumière assez crue sur le «beau risque» dans lequel M. René Lévesque vient de brûler son ultime carte. De Trudeau à Mulroney, la vision de la place du Québec dans le Canada n'a peut-être pas varié tant que cela. Tout résidait dans la manière de dire les choses.

POINT DE VUE

Le succès de Nairobi

Malgré le champagne que faisait couler la délégation canadienne à la clôture de la 3e Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes, malgré le soulagement du gouvernement kenyan devant le déroulement quasi impeccable de l'événement et malgré le fait que les États-Unis se soient montrés un peu mieux disposés que d'ordi-

naire lors de rencontres de ce genre... le succès de Nairobi a très peu à voir avec ce qui a été officiellement rapporté. Margaret Papanthréou, épouse du premier ministre grec et cheffe de délégation pour ce pays, l'avouait d'ailleurs lors d'un atelier: «C'est au Forum que les choses se passent, c'est ici qu'il y a de la passion et de la vie.»

S'il est vrai, comme l'affirmait à plusieurs reprises la secrétaire générale de la Conférence, Leticia Shahani, que la Décennie proclamée par l'ONU en 1975 a servi de symbole et de mécanisme non négligeable pour la cause des femmes, il n'en reste pas moins que peu de femmes venues à Nairobi ont pu s'identifier à ce qui se passait dans l'enceinte officielle, alors que rares sont celles (et nous

étions plus de 13 000), restées indifférentes à l'événement exceptionnel que fut Forum 85.

De la Conférence nous parvenait (parcimonieusement) un discours froid, institutionnel, peu crédible parce que trop abstrait, surtout trop farci de vœux pieux, frisant parfois le ridicule comme cette phrase du ministre canadien responsable de la condition féminine, l'honorable Walter F. McLean: «Nos gouvernements doivent faire davantage pour accroître la présence des femmes au sein de nos délégations aux Nations unies.» (S'il avait été logique avec lui-même, M. McLean aurait dû démissionner sitôt son discours d'ouverture terminé.) Et de façon générale, un souci maladif de ne pas «politiser» la rencontre, d'éviter la confrontation à tout prix, en contournant les points névralgiques de la planète — l'Afrique du Sud, le Moyen-Orient, le Nicaragua — quoique presque tout le monde devrait finir par admettre que «les problèmes des femmes ne pouvaient se dissocier complètement des problèmes politiques et économiques dans le monde».

Tout se passait ici comme dans un salon, entre adultes civilisés et bien élevés (qu'elles soient femmes de dictateur comme Imelda

Marcos ou fille de président comme Maureen Reagan, ce qui est certainement une autre façon de faire de la politique), alors qu'à l'autre extrémité de la ville se déroulait le plus grand meeting de femmes jamais vu, avec ses manifestations improvisées, ses pétitions, son anarchie et même, ses engueulades.

Si l'on parle désormais de «l'esprit de Nairobi», c'est très précisément au Forum qu'il est né, en faisant fi des consignes et de la complaisance, en n'ignorant pas que nous étions ici en Afrique, avec le sentiment d'urgence qui s'en dégage, et en allant droit à l'essentiel: non à l'apartheid, non au remboursement de la dette des pays latino-américains, non au sionisme (à ne pas confondre avec Israël et à son besoin d'exister, au même titre d'ailleurs que la Palestine), non à l'intervention américaine quelle qu'elle soit. C'était, pour reprendre les paroles de la militante noire américaine, Angela Davis, commencer par le début, s'attaquer au plus grave et pointer du doigt les coupables.

C'est donc dire que non seulement le Forum a été d'emblée très «politique», il s'est essentiellement situé à l'encontre d'un certain cou-

rant féministe voulant faire des femmes une classe comme telle, sans pays ni allégeance puisque ces questions ont toujours été la prérogative des hommes. «Nous ne sommes pas des femmes d'abord, nous sommes tout ce que nous sommes d'abord. Nous ne pouvons être séparées de nos identités», lançait Selma James, directrice de la «Campagne pour le salaire au travail ménager et juive américain» qui s'est levée pour défendre la cause palestinienne.

Ce qui est sûr, c'est que le féminisme a réussi un grand bond en avant à Nairobi: en allant dans le sens de la diversité des oppressions vécues par les femmes, en perdant un peu de l'arrogance qui l'avait caractérisé aux rencontres de Mexico et de Copenhague et en élargissant les rangs, le mouvement n'est plus tout à coup la prérogative de femmes blanches et bien instruites du Nord-Atlantique. Il est de plus en plus l'affaire des femmes du Tiers-monde qui, elles, se retrouvent moins méfiantes que par le passé et ouvertes à l'idée d'une solidarité entre femmes. Ce qui est sûr, c'est que Nairobi consacre le féminisme comme mouvement international et par le fait même, lui assure un plus grand avenir.

CKLM: Tous les espoirs sont permis

C'était un secret de polichinelle que la station radiophonique CKLM connaissait depuis un certain nombre de mois, des difficultés financières considérables. La situation ne pouvant se redresser rapidement, la Banque Royale a déposé une requête en faillite, ce qu'elle a obtenu, et le 9 juillet dernier, CKLM était effectivement mise en faillite.

Quelques heures après la mise en faillite, le syndicat délégué dans cette affaire, Monsieur Giroux de la maison Coopers et Lybrand, décidait de fermer la station, se disant incapable de poursuivre les opérations normales. Mais une entente intervenait entre le syndicat et les employés de la station remettant à ceux-ci l'entière responsabilité des opérations.

Les sacrifices demandés étaient énormes. Mais, la cause était bonne. Celle des Lavallois, qui ne perdaient pas leur station MA, celle des commanditaires, qui voyaient leurs contrats respectés, et celle des employés, qui prouvaient leur attachement à leur station. Le défi posé était considérable mais jusqu'à ce jour, nous avons réussi, tant bien que mal, à maintenir CKLM en opération à la grande surprise de bien des gens qui croyaient qu'il nous serait impossible de résister plus de 4 ou 5 jours au pire mois de l'année, c'est-à-

dire juillet, où les ventes de publicité sont difficiles et surtout avec des employés non rémunérés. On nous a même dit que cela relevait de la folie pure, et nous sommes heureux d'avoir prouvé que nous ne sommes pas, du moins pas encore, fous!!

Si nous avons gardé le fort pendant tant de jours, c'est parce que fondamentalement, nous croyons qu'il est possible de faire de CKLM une station radiophonique au service des Lavallois. C'est parce que nous croyons aussi en Laval. Nous croyons qu'il est possible de mettre en place une station de radio qui desserve adéquatement le demi-million d'habitants de la deuxième plus grande ville du Québec et du Bloc Nord. De plus, il est évident qu'une station radiophonique fermée devient un cadavre difficile à vendre à un investisseur qui a pour but de poursuivre la diffusion. C'est donc aussi par respect pour l'éventuel acheteur que nous sommes restés en opération permettant ainsi à la transition de s'effectuer en douceur.

Et jusqu'à ce jour, les Lavallois, les gens d'affaires, des politiciens, tant bien que mal, à maintenir CKLM en opération à la grande surprise de bien des gens qui croyaient qu'il nous serait impossible de résister plus de 4 ou 5 jours au pire mois de l'année, c'est-à-

La lutte que l'on a menée pour la survie de CKLM a quelque chose d'unique dans les annales de la radio au Québec. C'est sans précédent de voir des employés assumer avec autant d'ardeur et de détermination les opérations d'une station radiophonique. Depuis le début de l'opération Survie, la programmation a été améliorée, la qualité des émissions poussée plus à fond. Jamais nous n'avons eu autant de réactions de la part de notre public face aux émissions que nous produisons chaque jour. Nous avons su donner la parole aux «sans voix», à ceux qui oeuvrent à Laval de façon presque anonyme. De plus, le service des nouvelles de CKLM a orienté ses efforts vers la couverture des événements lavallois, sans toutefois négliger l'information nationale et internationale.

Devant une détermination semblable et une crédibilité aussi forte dont ont su se doter les employés dans ce dossier, il est normal que les gens de Laval aient le goût d'investir dans le rachat de CKLM. Les investisseurs rencontrés se sont tous dit heureux de s'associer avec ce type d'employés qui, pour eux, représente un gage de stabilité et de productivité.

Mathias RIOUX,
coordonnateur des opérations

BILLET

Le mystère de la mort

La Vie n'a qu'un maître, la Mort. N'en point chercher d'autre, il n'y en a pas. Ce qui n'est pas sans laisser songeur, toutefois. Pourquoi la Mort, à son tour, n'aurait-elle pas un maître, mais alors qui? Angoisse de la question ultime qu'on peut difficilement éviter. Car si la Mort se résume à un tyrannique cul-de-sac, elle devient absurde absolue, crime de lèse-humanité, intolérable insulte à la Vie qui demeure tangible et précieuse face à la Mort qui se contente d'être bête interruption de vie. Si-

tuation à la fois tragique et minable.

Que l'Homme intelligent et libre se rebiffe, s'indigne même, on le comprend. Comment ça, la Mort? Un quelconque Néant prétend me supprimer, moi qui suis vivant? Mais on ne me fait pas ça, à moi! Il a raison, l'Homme, mais avoir raison n'explique rien et surtout n'arrange rien. Mieux vaudrait l'inviter à pousser plus loin. Ami, si vous cherchez plutôt qui est ce «On» qui vous fait ça?

C'est que nous en sommes tous

là, voyez-vous. Passe encore d'accepter que la Vie soit totalement à la merci d'une Mort qui vous assume au merlin, encore faudrait-il savoir qui tient le manche de la masse, et pourquoi. D'autant qu'en pareille matière, questionner sans arrêt avec une lucide ferveur en fouillant patiemment les moindres méandres d'une réponse qui ne vient jamais, c'est déjà avoir trouvé...

Si tout était là, pour ne pas dire si Tout était là?

Jean-François PELLETIER

Le nouvel ambassadeur à Paris

Depuis que l'on a confirmé la nomination de Me Lucien Bouchard au poste d'ambassadeur du Canada à Paris, plusieurs commentaires provenant surtout du milieu anglophone, ont fait état de la délicate situation dans laquelle son passé politique le plaçait. On met ainsi en doute sa capacité de remplir avec impartialité, cette prestigieuse fonction au sein de la diplomatie canadienne.

Se faisant, on apprécie très mal son sens inné du devoir. Me Bouchard, pour peu que vous ayez eu la chance de le côtoyer, est un individu qui fait preuve d'une grande honnêteté dans tous ses engagements. Il a toujours su reléguer au second plan, ses convictions personnelles en s'avérant un serviteur de la cause publique, soucieux du bien-être de l'ensemble des citoyens. Ses convictions, il ne les a pas reniées cependant; doit-on lui adresser des reproches pour avoir fait preuve d'intégrité et de loyauté?

A mon humble avis, on fausse le débat; ces éléments si répréhensibles pour certaines personnes, devraient plutôt être une source de confiance envers notre nouvel ambassadeur auprès de la République Française.

J'estime en effet, que c'est un honneur qui lui revient pleinement, mais qui rejait sur tous les citoyens du Saguenay-Lac St-Jean qui voit ainsi l'un de ses fils, accéder à un important poste. Je crois que le choix du premier ministre s'est inspiré, avant tout, des qualités intrinsèques de Me Bouchard; qualités qui sont de nature à cristalliser le nouveau climat que notre pays veut instaurer avec la France.

Les relations qu'il a tissées au cours des ans, le désignent pour être l'interlocuteur privilégié devant mener à bon terme cette politique de normalisation. Dès que nous aurons pu, collectivement, apprécier la grandeur de ses capacités intellectuelles et la compréhension qu'il entretient de notre société, je suis persuadé que nous aurons envers lui, la même confiance dont il fut investi par le gouvernement canadien.

Claude ROUSSIN,
Avocat,
Chicoutimi

Hôpital Rivière-des-Prairies Les journaux ont fait des fausses notes

Les médias ont reçu récemment une pétition des employés(es) de l'hôpital Rivière-des-Prairies pour contester la couverture journalistique des audiences publiques. Cette pétition est venue de l'initiative d'employés(es) qui refusent que la majorité de ceux et celles qui travaillent dans l'établissement soient «blâmés et insultés outrageusement». Il ne faut pas s'en étonner. Des erreurs très incriminantes ont été avancées dans certains médias, rendant la situation encore plus difficile pour ceux et celles de la majorité des employés qui veulent faire la lumière sur la qualité de vie dans l'institution psychiatrique.

Puisque cette pétition a un caractère large, nous tenterons de citer des éléments qui ont frappé durement l'intégrité des travailleurs et travailleuses. Le 6 juillet 1985, le Journal de Montréal déclarait: «un patient adulte de l'hôpital psychiatrique de Rivière-des-Prairies a été retrouvé dans sa chambre jeudi soir, la tête ensanglantée après avoir été frappé par un employé». On lit par la suite que le Dr Mackay aurait, en audience, confirmé l'événement. Pourtant, en aucun temps, il a été mentionné d'un acte d'un employé, ni par l'enquêteur, ni par le Dr Mackay. Vous ne retrouverez nul le part dans les audiences une telle déclaration. Etant appelé à témoigner moi-même, sur la base d'une enquête syndicale du SCFP, j'ai déclaré à la Commission que l'incident s'était produit dans un groupe où la clientèle est fortement hypothéquée et dans lequel les effectifs sont trop réduits pour en assurer un suivi adéquat.

D'autre part, aucun employé(e) n'a été impliqué dans l'événement qui s'est déroulé dans la chambre d'un autre bénéficiaire en état de crise. Le Dr Mackay n'a fait qu'augmenter la confusion en déclarant l'incident sans gravité, alors que le bénéficiaire est dans le coma. Nous avons nous-mêmes déclaré à la Commission la nécessité d'une enquête médicale approfondie sur l'incident pour connaître la nature et les causes des

blesures, étant assurés de l'intégrité du personnel dans l'événement.

Le Journal de Montréal, pourtant au courant des faits, n'a pas daigné se rétracter ouvertement en offrant ses excuses au personnel. Nous espérons que cela sera fait. Le Journal de Montréal sait-il que depuis cet incident, le personnel est appelé régulièrement par des parents ou des personnes inconnues pour savoir si on bat leur enfant, minant la confiance des intervenants(es) et entraînant même le départ en maladie d'une intervenante.

La Presse n'est pas en marge de ce processus. Girerd qui n'a fait que plagier le Journal de Montréal, du haut de sa tour inattaquable, en a profité pour faire de la surenchère cynique avec une caricature en première page d'un visiteur battu qui a été pris pour un patient.

Faut-il rappeler que notre syndicat, le SCFP, participe de plein pied dans les audiences par le biais de son procureur, Me Yves Morin. Que nous avons, lors d'une manifestation devant l'hôpital avec les parents et les bénéficiaires, exigé que l'enquête aille en profondeur sur la situation à l'hôpital Rivière-des-Prairies. Nous voulons que la lumière soit faite et dans ce sens, les médias doivent y contribuer. Mais citez les faits correctement et dans leur contexte. Depuis notre grève de novembre 1981 contre la mobilité du personnel et les coupures que nous essayions d'expliquer, la dégradation de la qualité de vie dans l'institution.

Depuis ce temps, notre administration nous demande de cesser de jouer du violon. Et pourtant, la direction des centres d'accueil confirme le verdict du SCFP contenu dans son Dossier Noir sur la santé. Eh bien nous sommes prêts à faire face à la musique. Les médias feront-ils partie de la chorale sans faire des fausses notes? Nous l'espérons.

Serge MORIN
Président SCFP 313
Hôpital Rivière-des-Prairies

Dossier acupuncture

Pour éclairer un débat épineux

Les règlements de la loi sur la pratique de l'acupuncture suscitent maints commentaires. L'analyse suivante est de nature à éclairer le débat. Son auteur est député du comté de Saint-Laurent et porte-parole officiel de l'opposition pour les corporations professionnelles.

L'acupuncture est associée à ce qu'on appelle les médecines douces, alternatives ou parallèles. On évalue aujourd'hui son taux de succès à 60%, et ce chez des gens qui avaient déjà été traités depuis un an sans succès de façon conventionnelle (Medical World News, mai 1984).

GERMAIN LEDUC

Depuis dix ans, les problèmes associés à l'acupuncture se sont déplacés. Alors qu'à ses débuts en Occident on rejetait la technique elle-même et qu'on avait des craintes d'ordre d'abord «philosophique», aujourd'hui on s'interroge plus sur les acupunctureteurs que sur l'acupuncture.

Cette évolution n'est pas étrangère au fait que l'acupuncture trouve de plus en plus des explications scientifiques à son efficacité. En fait l'acupuncture est reliée à certains mécanismes électriques et biochimiques du corps humain. Elle stimule l'endorphine et les neurotransmetteurs, molécules essentielles à l'activité nerveuse, et découvertes depuis peu seulement grâce à la médecine et à la biologie moléculaires.

On définit l'acupuncture comme

étant la stimulation de certains sites déterminés selon la médecine énergétique traditionnelle orientale, de la peau, des muqueuses ou des tissus sous-cutanés du corps humain dans le but d'améliorer la santé au moyen notamment de l'introduction d'aiguilles, de l'application de chaleur, de pression, de courant électrique ou de lumière. Certains se plaisent même à dire que l'acupuncture n'est pas si éloignée de la technique TENS (Transcutaneous electric nerve stimulation) qu'on pratique largement dans les hôpitaux (Medical World News, mai 1984).

La France est le pays qui reconnaît peut-être le mieux l'acupuncture. En effet, l'acupuncture est en France une spécialité de la médecine (donc enseignée dans les écoles de médecine) dont le traitement est remboursé par l'État. Par contre, seuls les médecins ont le droit de pratiquer l'acupuncture. Ils seraient 10 000 en France (Ça m'intéresse, novembre 1984).

Cependant, des acupunctureteurs non-médecins exercent de plus en plus en France, et il semble s'installer une certaine tolérance envers eux, probablement parce que plusieurs médecins eux-mêmes font de la pratique privée en acupuncture.

Aux États-Unis, on estime qu'il y a actuellement environ 2 000 médecins pratiquant l'acupuncture. En fait, tous les médecins peuvent pratiquer l'acupuncture aux États-Unis (moyennant un minimum de 100 à 300 heures de cours).

Cependant, l'acupuncture relevant de chaque État, on assiste à certaines différences entre eux. Par exemple, huit États reconnais-

sent la pratique indépendante (c'est-à-dire par des non-médecins) de l'acupuncture, tandis que huit autres permettent aux non-médecins de l'exercer seulement s'ils sont référés ou sous la supervision d'un médecin (Wild, R.A., Acupuncture: a current legal analysis, American Journal of Chinese Medicine, janvier 1973).

Plus près de nous, en Ontario, un groupe d'étude sur l'acupuncture a recommandé que la pratique de l'acupuncture ne soit réservée qu'aux médecins (Globe and Mail, 78-11-15).

Enfin, au Québec la situation est aussi confuse qu'ailleurs. Bien que l'on reconnaisse l'acupuncture comme «valable», on avance que c'est un acte médical. À cet effet, on pourra référer à la bataille juridique Wexu-Corporation professionnelle des médecins du Québec (CPMQ) et à la loi de décembre 1977 permettant aux non-médecins de pratiquer l'acupuncture. Cette loi de 1977 reconnaissait aux non-médecins le droit de pratiquer l'acupuncture, mais ce droit devait s'exercer dans le respect des règles établies dans un règlement à être promulgué. Ce règlement, attendu depuis 1977, vient tout juste de faire l'objet d'un décret en juin dernier.

On estime qu'aujourd'hui au Québec il y aurait 400 acupunctureteurs contre seulement 35 en 1980 (Châtelaine; mars 1984). De ce nombre, certains experts étrangers évaluent qu'il n'y en a qu'une douzaine au plus qui soient de vrais professionnels.

Si l'on reconnaît l'acupuncture, ce sont les acupunctureteurs que l'on ne reconnaît pas cependant. Le

projet de règlement de juin 1985 vise donc à clarifier la situation. Le règlement exige, entre autres, deux choses:

1. tout acupunctureteur devra détenir un diplôme d'études collégiales en acupuncture après 1 000 heures d'enseignement théorique et pratique, décerné par un CEGEP ou une institution privée reconnue par le MEQ après consultation de la CPMQ,

ou devra détenir un diplôme en acupuncture décerné à l'extérieur du Québec et jugé équivalent par la CPMQ.

Dans les deux cas, l'acupunctureteur devra, en outre, réussir les examens de la CPMQ.

2. tout acupunctureteur ne pourra exercer l'acupuncture que sur un client détenant un certificat médical.

La législation québécoise suscite immédiatement quelques réflexions qui laissent entrevoir certaines difficultés dans l'avenir. Qu'il suffise d'en mentionner quelques-unes:

• en faveur du certificat:

— «Admettons qu'un tumeur cérébrale soit à l'origine de vos migraines, vous ne serez pas soulagé par des traitements d'acupuncture, et quand vous déciderez de consulter un médecin, il sera peut-être trop tard... Si par contre, vous commencez par voir un médecin, vous saurez que vous avez un tumeur, vous saurez également si une opération ou un traitement peut vous guérir. Libre à vous après de choisir le traitement de votre choix.»

Un postulat se retrouve dans ce raisonnement: l'infailibilité de la médecine occidentale à diagnostiquer et à guérir a priori.

• contre le certificat:

— «Il est inacceptable, sur le plan de la dignité professionnelle, qu'un professionnel demande à un autre professionnel la permission de traiter.»

Donc, dépendance pour les acupunctureteurs des médecins.

— «Les diagnostics établis en médecine traditionnelle chinoise n'ont strictement rien à voir avec ceux faits en médecine allopathique ou occidentale classique.»

Il y a probablement complémentarité cependant: on ne peut bien traiter ce si on connaît bien le corps humain.

— «Qu'arrivera-t-il si un médecin ou une association de médecins décide de boycotter l'acupuncture? Que se passera-t-il si une personne, se voyant refuser un certificat, décide de porter sa cause devant la Commission des droits de la personne, ou devant la Cour suprême?»

Certains avancent donc que c'est ici une mainmise des médecins sur l'acupuncture. Il y a du vrai et du moins vrai dans cette affirmation: il n'est pas vrai que le certificat permette ou refuse à quelqu'un de se faire traiter par un acupunctureteur. Ce certificat ne représente en fait qu'un diagnostic de la maladie du patient. Et comme un diagnostic est essentiel avant tout traitement, que ce soit au moyen de la médecine traditionnelle ou de toute médecine dite douce, alternative ou parallèle, et vu les doutes quant à la formation adéquate de certains acupunctureteurs, je considère que la nécessité de ce certificat est justifiable, du moins pour une certaine période de temps. Cependant, ce certificat est limité et les traitements de l'acupunctureteur devront être «jugés» par un médecin pour que le patient obtienne

une extension de certificat dans le temps. En fait, le patient demeure libre de se faire traiter par un acupunctureteur, mais:

a) à la fin du traitement d'une maladie ou d'une affection ou 6 semaines après le début ou 10 séances de ce traitement, l'acupunctureteur fait parvenir un rapport au médecin qui a signé le certificat médical, et

b) l'acupunctureteur ne peut prolonger le traitement d'une maladie ou d'une affection au-delà de 6 semaines ou au-delà de 10 séances sans que le médecin qui a signé le certificat médical n'en émette un nouveau.

Est-ce que ces exigences peuvent porter à certains abus et devenir tracasseries et inutiles? Oui, si les acupunctureteurs deviennent très bien formés.

Mais, du fait de l'absence jusqu'à date de l'enseignement dans nos collèges ou facultés de médecine de l'acupuncture et du fait que de plus en plus de personnes se sont mises à pratiquer une technique sans aucune formation ou en suivant des enseignements privés multiples et dont certains s'écartent de la discipline scientifique la plus élémentaire, et du fait qu'aucune équivalence quant à la formation des personnes diplômées provenant de l'extérieur du Québec n'est reconnue par quelque instance que ce soit, je considère qu'il est du devoir de l'État d'intervenir dans le dossier de l'acupuncture pour protéger le public.

Compte tenu que nous reconnaissons l'acupuncture comme un acte médical valable mais que nous devons aussi faire preuve de prudence face à la qualification de tous ceux qui prodiguent des soins de santé au Québec, le Parti libéral du Québec propose de maintenir le règlement, mais d'en faire une mesure transitoire dont la durée ne dépasserait pas 5 ans.

Ce délai de 5 ans permettrait:

a) aux instances habilitées d'établir pour les acupunctureteurs un programme de formation adéquate en acupuncture et en sciences médicales fondamentales et cliniques,

b) aux instances habilitées d'évaluer la formation des acupunctureteurs ayant obtenu un diplôme à l'extérieur du Québec,

c) aux instances habilitées d'épurer les rangs chez les acupunctureteurs, de reconnaître les vrais praticiens et de se défaire des pseudo-acupunctureteurs,

d) aux acupunctureteurs d'acquiescer une formation solide,

e) aux acupunctureteurs de démontrer à la population leur compétence et de prouver la sérieux et la nécessité de leur médecine.

Après ce délai de 5 ans, rien n'empêcherait les acupunctureteurs de voler de leurs propres ailes et d'acquiescer leur autonomie. De cette façon, tous y gagneraient: l'acupuncture, les acupunctureteurs et les malades.

Réparations de climatiseurs



Service rapide sur toutes les marques
PURIFI-TRONIQUE
5505, rue Papineau, Montréal
527-3646

Ne laissez pas le chaleur vous accabler... Appelez dès maintenant.

École de photographie
MAR/SAN INC.

1600, Berri (Palais du Commerce)
Suite 3116, Montréal H2L 4E4
(Métro Berri-de Montigny)

DEVENEZ
PHOTOGRAPHE
AMATEUR OU PROFESSIONNEL

Cours de jour et de soir | Niveau collégial
Temps partiel et temps complet | Prêts du gouvernement.

Prochaine session: 2 sept. — Prospectus gratuit: 842-8643

ÉCOLE D'INFORMATIQUE
MAR/SAN

1600, Berri (Palais du Commerce)
Suite 3116, Montréal H2L 4E4
(Métro Berri-de Montigny)

POUR UNE CARRIÈRE EN
INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (12 mois) | NIVEAU COLLÉGIAL
PROGRAMMEUR (8 mois) | PRÊTS DU GOUVERNEMENT

Prochaine session: 16 sept. — Prospectus gratuit: 842-0509



Le Cabé Laurier

394, Laurier ouest,
Montréal 273-2484

4 000 TITRES DE ABBA À FRANK ZAPPA Lecteurs laser et disques compacts auront pris le dessus d'ici à 5 ans

■ LOS ANGELES (d'après AP) — Les tourne-disques à lecture laser, grâce à une baisse considérable des prix et à un choix beaucoup plus vaste de disques compacts, commencent à envahir le marché nord-américain.

Alors qu'il n'y avait que quelque 650 disques compacts disponibles, au prix unitaire de \$22 (US), en 1983, on comptait à la mi-1985 environ 4 000 titres sur le marché, allant du groupe suédois Abba au guitariste d'avant-garde Frank Zappa. Le prix de ces disques, par ailleurs, avait fléchi à une moyenne de \$12 l'unité. Le prix d'un disque long-jeu ou d'une cassette, par comparaison, varie de \$8 à \$9.

Par ailleurs, le prix des tourne-disques à lecture laser, de \$1 300 qu'il était en mars 1983, lors de leur apparition, est descendu à environ \$300 cet été, pour un modèle portatif. L'industrie prévoit en vendre quelque 600 000 unités, cette année, pour un chiffre d'affaires totalisant \$168 millions. Les projections, pour 1986, sont de quelque 900 000 unités d'une valeur totalisant \$234 millions.

Au Québec, les disques laser représentent actuellement environ cinq p. cent du marché. En 1984, ce marché a représenté environ 50 000 disques compacts, dont les prix variaient de \$20 (CAN) à \$30 l'unité. Depuis un an, par ailleurs, le nombre de titres disponibles sur le marché local a décuplé pour atteindre les 2 000. Quant aux tables, elles se détaillent ici de \$500 à \$800. La différence de prix avec le marché US s'explique surtout par l'écart énorme entre les deux devises.

Ces disques compacts sont « lus » par un rayon laser et sont donc inusables. La qualité du son est également inaltérable.

Selon les promoteurs des manufacturiers, cette technologie est appelée avant peu à remplacer complètement le système de tourne-disques à aiguille, qui est sur le marché depuis les années 1880.

Les 33 tours dans l'arrière-boutique

« Je suis persuadé que, d'ici à cinq ans, les disques compacts se vendront en plus grand nombre

que les disques actuels », affirme Dennis Wingett, vice-président de l'importante chaîne de disques Licorice Pizza.

Cette compagnie a même commencé à réaménager ses centaines d'établissements à travers les USA pour faire bonne place aux disques compacts ainsi qu'aux cassettes audio et vidéo. « Les disques long-jeu seront avant peu relégués dans les arrière-boutiques. »

Le lecteur du disque compact utilise un rayon laser aussi tenu qu'une aiguille pour lire les sons informatisés inscrits dans le disque compact — plaqué en aluminium et mesurant 10 centimètres de diamètre — sous forme de points microscopique.

« Les nouveautés électroniques ne sont habituellement que le perfectionnement d'une technologie déjà connue », rappelle Allan Schlosser, président de l'Association de l'Industrie de l'électronique.

« C'est la première fois depuis des décennies, toutefois, qu'une nouvelle technologie est adoptée pour créer entièrement un nouveau son. »

Le son lu au laser est pur du fait qu'il ne souffre pas des bruits de fond provoqués par l'aiguille suivant le sillon d'un disque ordinaire ou le frottement de la tête de lecture sur un ruban magnétique.

Les mêmes standards

Plusieurs des magasins d'électronique des USA ont souligné que leurs ventes de tourne-disques à lecture laser ont dépassé en importance celles des tourne-disques conventionnels, au cours des derniers mois. Cette tendance, affirment-ils, ne peut que s'accélérer.

En plus d'être quasi-indestructible, le disque compact est d'un diamètre réduit, donc facilement entreposable. Par ailleurs, il peut enregistrer jusqu'à 75 minutes de musique, sur une seule de ses faces, soit plus que les deux côtés d'un album standard.

Enfin, les manufacturiers ont tous accepté les mêmes standards, au niveau de cette technologie, ce qui leur évitera les multiples problèmes que connaît l'industrie des vidéo-cassettes.



Une saison littéraire dominée par Marguerite Duras et le biographisme

■ PARIS — Au mois d'août, il est de tradition chez les éditeurs de tirer le bilan de l'année littéraire écoulée. Il ne fait aucun doute que nous venons de vivre une année Marguerite Duras.

PHILIPPE THUREAU-DANGIN de l'Associated Press

ras, commencée en juillet 1984 par la publication de *L'amant* (éd. de Minuit), puis de *La douleur* (Pol), et achevée par un texte sur Christine Villemin (dans le quotidien *Liberation*, le 17 juillet) qui a soulevé des passions dans le milieu des écrivains.

Pourtant Marguerite Duras est peut-être l'arbre qui cache la forêt. Derrière son indéniable succès, il faut voir non seulement la reconnaissance d'un ta-

courant propre à la littérature française d'aujourd'hui, qu'un journaliste américain a appelé « la nouvelle autobiographie ».

Avant *L'amant*, il y eut *Enfance*, de Nathalie Sarraute (éd. Gallimard) et depuis: *Le miroir qui revient*, d'Alain Robbe-Grillet (Minuit), *Portrait du joueur*, de Philippe Sollers (Gallimard), ou même *Le roman de Virginie*, de Patrick et Olivier Poivre d'Arvor (éd. Balland).

Jouer sur le « mentir-vrai »

Tous ces ouvrages, avec des réussites variées, obéissent au même principe: l'auteur y parle de lui-même, il se met en scène comme personnage de fiction, il joue sur le « mentir-vrai » (Aragon). Son but n'est plus de raconter de façon linéaire les événements de sa vie, mais de procéder par fragments, en zig-zag. Le « nouveau biographe » n'a que faire de la vérité: « C'est encore dans une fiction que je me hasarde ici », confie Robbe-Grillet, tandis que Duras affirme: « L'histoire de ma vie n'existe pas. De vastes endroits ont fait croire qu'il y avait quelqu'un, ce n'est pas vrai ».

Cette vogue du « biographisme », spécialité toute parisienne, comble un public qui a toujours aimé connaître la vie privée des écrivains et qui, aujourd'hui plus que jamais, a besoin de légendes, de figures. Car ces nouvelles autobiographies sont avant tout des mythologies: l'auteur est le dernier mythe possible à notre époque, Marguerite Duras l'a bien compris qui a bâti presque toute son oeuvre sur son passé en Indochine.

Se confesser chez Bernard Pivot

Elle-même avoue, dans *L'amant*: « Ecrire ce n'est que publicité ». Il est permis de penser que le « biographisme » doit aussi son existence et son succès au fonctionnement du marché du livre en France et à la très grande importance d'une émission comme *Apostrophes*: chez Bernard Pivot, une confession personnelle fait une meilleure recette que des commentaires et des paraphrases sur un roman non autobiographique.

L'amant a dépassé le million d'exemplaires en français et a été traduit dans une quinzaine de langues

lent et d'une écriture originale, mais aussi l'avènement d'un nouveau type de littérature: le « biographisme », que d'autres auteurs partagent avec celle que l'on appelle MD.

L'exemple d'Umberto Eco

Avec 780 000 exemplaires vendus en édition courante et 300 000 exemplaires diffusés par le club France-Loisirs, *L'amant*, prix Goncourt, dépasse les plus grands succès de ces dernières années, dans le domaine littéraire s'entend. Bien plus, ce succès de librairie a franchi les frontières et la traduction de ce « roman » dans une quinzaine de langues recueille déjà la faveur d'un large public dans de nombreux pays.

En cela, le livre de Marguerite Duras suit l'exemple du best-seller italien d'Umberto Eco, *Le nom de la rose*. Mais cette réussite s'inscrit dans un

CHOIX D'ÉMISSIONS

par MARIO FONTAINE

13:15 (99) — Le Tibet
Les documentaires sur ce petit pays himalayen inféodé à la Chine n'abondent pas. En voici un, qui s'intitule *En attendant le Dalai-Lama*. Ça peut être long. Le retour du Lama, pas le film.

19:30 (2) (3) — « On ne vit que deux fois »
Pour ceux qui ne sont pas encore saturés par la série des James Bond, en voici un excellent dans le genre.

HORAIRE RÉVISÉ

20:00 (17) — Station-Soleil
Inv.: Robert Leroux, Ronald Bourgeois, Alain Lamontagne, Pierre Bourque et Robert Léger.



Bill Cosby ne veut pas d'Emmy

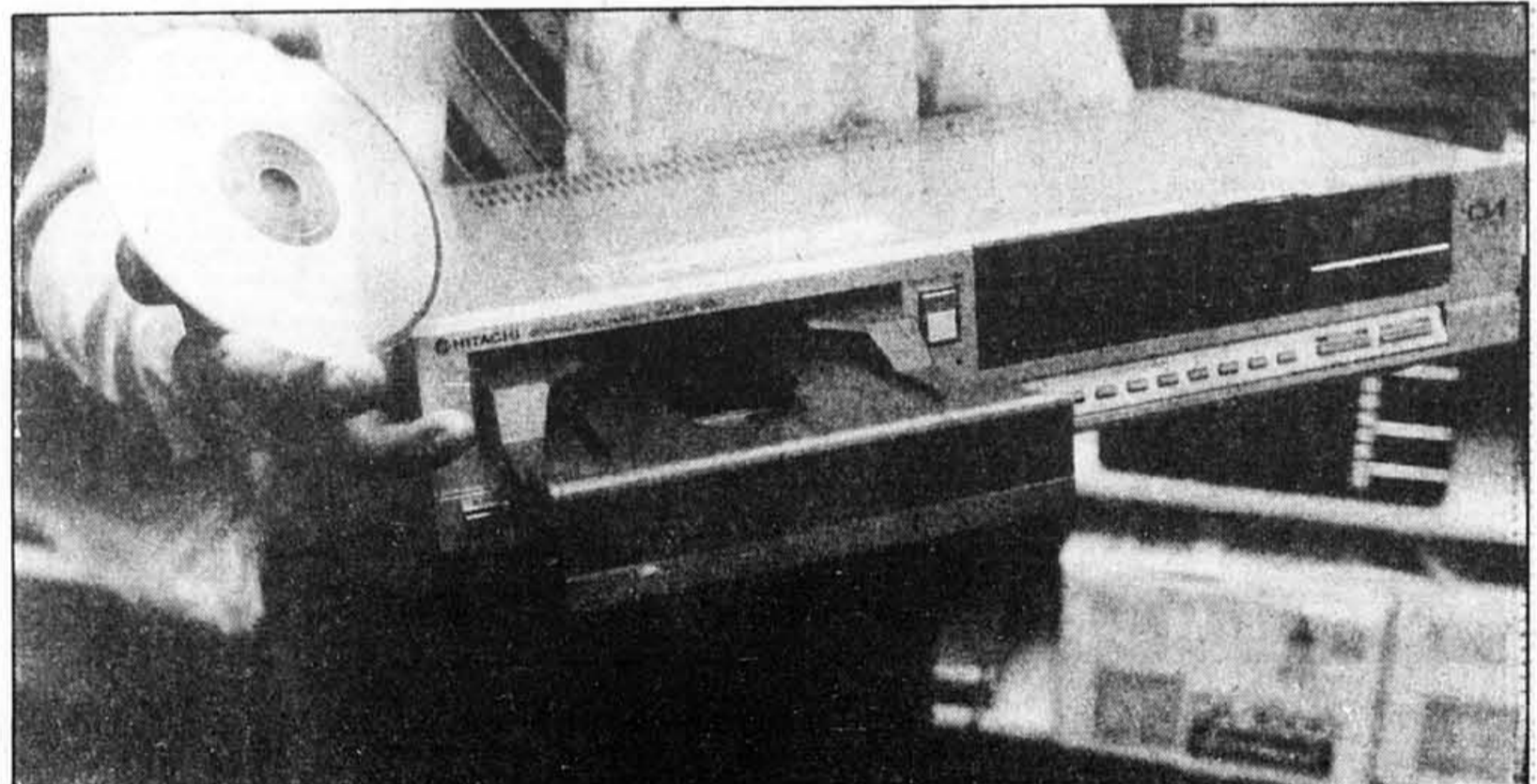
■ PASADENA (AP) — La série *Bill Cosby Show* du réseau NBC est assurée de figurer dans plusieurs catégories, ce soir, lors des mises en nomination des trophées Emmys. Pourtant, la vedette du spectacle, Bill Cosby, ne figurera pas elle-même à ce prestigieux palmarès.

Cosby, qui avait remporté trois Emmys au cours des années 60, pour son rôle dans la série *I Spy*, a réclamé de l'Académie des arts et des sciences de la télévision qu'on ne le mette pas en nomination, cette année. Il est photographié ici avec la petite Keshia Knight Pulliam, qui joue le rôle de sa fille dans la série.

Michal Landon, de la série *Highway to Heaven*, du réseau NBC, a également réclamé que son nom et celui de sa série ne figurent pas parmi les candidats aux trophées.

Les mises en nomination seront annoncées aujourd'hui lors d'une conférence de presse à Pasadena. La remise des trophées sera par ailleurs télévisée par le réseau ABC, lors d'un gala qui se déroulera au Civic Auditorium de Pasadena, le dimanche 22 septembre.

téléphoto AP



Le design des disques compacts et des tables de lecture à laser est généralement très futuriste.

UNE ÉTUDE RENVERSANTE À L'UNIVERSITÉ D'ALBERTA Les leaders du 21^e siècle sont ceux qui auront regardé la télévision en faisant leurs devoirs

■ EDMONTON (d'après CP) — Les enfants qui sont autorisés à regarder la télévision en faisant leurs devoirs sont ceux qui réussiront dans le monde d'aujourd'hui, affirme un psychologue de l'Université de l'Alberta.

Le spécialiste, M. Jay Bishop, précise que l'enfant qui profite de la concentration fragmentaire qu'encourage la télévision sera le leader du 21^e siècle, parce que la télévision lui donne un avantage en lui fournissant des informations tout en lui inculquant une précieuse souplesse intellectuelle.

M. Bishop dirige actuellement un programme de recherche portant sur l'étude du comportement de 90 enfants de la région d'Edmonton, qui tente de déterminer si la manière dont ils apprennent à regarder la télévision exerce une influence sur leur façon de s'amuser ou d'étudier.

L'étude, coordonnée par le département de psychologie pédagogique de l'université, vise à iso-

ler, chez les enfants qui regardent la télévision, certains aspects qui sont liés au comportement essentiel au succès à l'école et dans la vie.

Selon la psychologue, les chercheurs ont déjà établi que les enfants tendent à étudier de la même façon qu'ils regardent la télévision: l'enfant qui s'intéresse directement à un programme donné est souvent très dynamique à l'école, tandis que celui qui est prêt à regarder n'importe quel n'importe quand manifeste la même passivité en classe.

Apprendre à regarder

« L'élève de sixième année moyen regarde entre 30 et 50 heures de télévision par semaine », souligne M. Bishop, « et il semble que ce qu'il regarde détermine ce qu'il apprend et ce qu'il retient. »

Le spécialiste reconnaît volontiers que la télévision encourage plus l'observation passive qu'active chez les enfants, et qu'elle les incite à penser que New York ou Los Angeles sont le centre du monde.

Mais, ajoute-t-il, les parents ne rendent pas service à leurs enfants en leur interdisant de regarder la télévision. Selon lui, la différence entre l'observation active et passive émane souvent de la latitude que les mères accordent à leurs enfants dans le choix des programmes et leur discussion: la mère qui contrôle constamment ce que peut voir son enfant créera très probablement un

observateur passif. Pour encourager l'observation active, les parents devraient aider leurs enfants à apprendre à regarder la télévision.

« Regardez les programmes avec votre enfant, et tirez profit de cette expérience en discutant avec lui de ce qu'il a vu, des personnages, et du scénario », conclut-il.

SONDAGE GALLUP

Près des 2/3 des Canadiens se croient trop influencés par la télé américaine

■ Avec la croissance de la cablodistribution et l'avènement de la télévision payante, un nombre croissant de Canadiens pensent que notre culture ou notre mode de vie sont trop influencés par la télévision américaine.

Actuellement, 65 p. cent des Canadiens ont ce sentiment. Il y a dix ans, il y en avait 59 p. cent, et en 1970, 49 p. cent. C'est en Colombie-Britannique que l'on craint le plus l'influence américaine (74 p. cent), mais plus de trois personnes sur cinq dans chacune des cinq régions du pays s'inquiètent aussi.

Entre les 16 et 18 mai dernier, 1 050 personnes de 18 ans ou plus ont été interviewées à ce sujet, à leur domicile, d'un bout à l'autre du Canada. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

La question posée était la suivante:

« Pensez-vous que la culture canadienne ou le mode de vie canadien subissent trop l'influence de la télévision américaine, oui ou non ? »

	Oui	Non	Sans opinion
Dans l'ensemble			
1985	65%	31%	4%
1975	59	35	6
1970	49	40	11
Sous-ensembles selon les régions			
Atlantique	67	30	3
Québec	63	30	6
Ontario	65	31	4
Prairies	62	35	3
Colombie-Britannique	74	25	2
Selon l'âge, en 1985			
Moins de 30 ans	70	27	3
De 30 à 49 ans	68	28	4
50 ans et plus	58	36	6

Le Club des Amis de l'Art écope d'une amende de \$3 750

Déjà condamné à \$41 500 d'amende, l'an dernier, pour avoir pratiqué illégalement la médecine à sa Clinique de biothérapie de la rue Sherbrooke est, Richard Riverin est reparti du Palais, vendredi, avec de nouvelles redevances de \$3 750 à verser au cours des prochains douze mois, alors qu'il doit encore continuer à payer un reliquat de \$34 000 sur ses premières pénalités, à raison de \$500 par mois.

Administrateur de la galerie Renaissance, qui n'aurait exposé aucun tableau que ce soit, il exploitait également, tous jours rue Sherbrooke est, une agence de rencontres, le Club des Amis de l'Art. En payant leurs frais d'entrée de \$250, ces messieurs et dames pouvaient s'attendre à participer à des soirées sociales, à des danses, et à être convoqués pour entendre des conférenciers de marque.

Apparemment déçus du rythme des activités de leur club, cinq d'entre eux ont porté plainte à l'Office de protection des consommateurs, et autant d'accusations ont été portées contre le club et Riverin pour n'avoir pas consigné les contrats par écrit, avoir fait payer immédiatement le plein montant exigible et ne l'avoir pas remboursé dans les dix jours après deux demandes d'annulation.

Devant le juge Roger Savard, le procureur de l'Office, Me Marie Coutu, a réclamé un châtement dissuasif, mais Riverin, qui s'était présenté à la cour sans avocat, a obtenu que sa peine soit finalement mitigée, en représentant qu'avec une femme, trois enfants à nourrir et un revenu de \$26 000 par année, il était complètement ruiné, ses deux grandes entreprises ayant dû fermer leurs portes à la suite des interventions successives de la Corporation des médecins et chirurgiens et de l'OPC.

Les erreurs médicales ont coûté plus de \$13 millions l'an dernier

WINNIPEG — La compagnie qui assure la majorité des médecins canadiens contre les poursuites pour fautes professionnelles a versé près de \$13,8 millions, l'an dernier, à des patients qui ont poursuivi leur médecin avec succès.

C'est ce qu'a révélé durant le week-end le secrétaire-trésorier de l'Association médicale du Canada, le docteur Norman Brown, qui a précisé que le total de ces règlements est considérablement supérieur à celui de 1983, qui s'élevait à \$10,9 millions.

Le rapport annuel de l'organisme précise que 679 poursuites ont été intentées par des Canadiens, en 1984, contre 1 266 médecins, comparativement à 595 causes l'année précédente.

Le docteur Brown a admis que l'augmentation du nombre de poursuites de ce type inquitte l'association qui représente 39 238 médecins, soit environ 85 p. cent de tous les praticiens du Canada.

Selon lui, il est par ailleurs trop tôt pour dire si la hausse des règlements intervenus en 1984 suscitait une augmentation des primes d'assurance médicales, l'an prochain.

L'an dernier, déjà, les médecins de certaines provinces ont subi des hausses de 50 p. cent de leurs primes d'assurance. Certains d'entre eux, l'an dernier, ont dû verser jusqu'à \$2 900 en primes à leur assureur.

— Presse canadienne

Soyez en première ligne avec le...

TÉLÉPROMOPHONE

communiquiez directement

AVEC 20,000 PERSONNES PAR MOIS POUR AUSSI PEU QUE \$500.00

Les services de marketing Promothème

Informez-vous dès maintenant (514) 288-7777

3430, rue Stanley, Montréal, H3A 1R8

CINÉMAS UNIS

CINÉ-LUNDI \$3.50

Adultes & Adolescents seulement

Enfants & Age d'Or des Cinémas Unis... \$2.50

SAUF AU PALACE I, IMPÉRIAL, WEST SQUARE et LOEWS I.

ÉPARGNE CHOC

Cinéma Unis

GUIDE DES MEILLEURS FILMS

Paula Senator

PRISONNIÈRE DU CHÂTEAU

PARIS: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40

VERSAILLES: SEM.: 6:00, 7:50, 9:40

Le PARISIEN 5

ROD STEWART LINDA SCHREYER

LES NUITS DE NEW YORK

Le PARISIEN 3

BIRDY

SEM.: 7:00, 9:10

ELYSEE 2

GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1985

«LE MEILLEUR FILM DE DISNEY DEPUIS DES ANNÉES»

BLACK CAULDRON

PLUS 70MM DOLBY STEREO

Chips Ahoy

12:00, 1:50, 3:40, 5:30, 7:20, 9:10

AUCUN LAISSEZ-PASSER

IMPERIAL

LOOK OUT EUROPE! CHEVY CHASE & HIS FAMILY ARE AT IT AGAIN!

EUROPEAN VACATION

KENT, DORVAL, LAVAL: SEM.: 6:00, 7:50, 9:35

PALACE 4: 1:00, 2:45, 4:30, 6:15, 8:00, 9:45

PALACE 5: 12:00, 1:45, 3:30, 5:15, 7:00, 8:45

CINÉ-PARC DOLLARD LES PORTES OUVRENT A 7:30. LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE. RADIO AM REQUIS.

PARISIEN: 12:40, 2:30, 4:20, 6:10, 8:00, 9:50

Cinéma du Parc 1

ERIC ROBERTS IS "PURE PLEASURE!"

Coca-Cola Kid

PARISIEN: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40

PALACE 6

JACK NICHOLSON KATHLEEN TURNER

PRIZZI'S HONOR

SEM.: 6:50, 9:10; LOEWS: 1:30, 4:00, 6:30, 9:00

CINÉ-PARC DOLLARD, LES PORTES OUVRENT A 7:30. LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE. RADIO AM REQUIS.

LOEWS 2

Cinéma du Parc 3

STEVEN SPIELBERG Presents

THE GOONIES

12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30

LOEWS 1

Quatre adolescents disparus

Le service de police de la CUM signale la disparition de quatre adolescents et réclame l'aide de la population dans l'espoir de les retracer au plus tôt.

Il s'agit de trois jeunes filles et d'un garçon. Josée Trudel, 14 ans, du 1409, rue de Beauvoir, à Montréal, est disparue du centre d'accueil Le Relais, le 14 juin dernier. Mesurant 1,65 m et pesant 59 kilos, elle a les yeux et les cheveux bruns et s'exprime en français.

Lucie Bédard, 19 ans, du 9017, rue Primot, à Saint-Léonard, est disparue de son domicile le 29 juillet. Mesurant 1,64 m et pesant 56 kilos, elle a les yeux et les cheveux bruns et s'exprime en français. Au moment de sa disparition, elle portait un uniforme beige et des souliers blancs. Signe distinctif, elle porte un papillon tatoué au sein gauche.

Natasha Roberge, 17 ans, du 7831, rue Trémoillière, à Anjou, est disparue de son domicile le 18 avril dernier. Mesurant 1,58 m et pesant 50 kilos, elle a les yeux verts, les cheveux châtain et parle français. Au moment de sa disparition, elle portait un pantalon rouge, une sacoche de toile beige et un manteau de cuir.

Yannick Couture, 15 ans, du 2010, rue Leber, à Montréal, est disparu de son domicile le 24 juillet. Mesurant 1,52 et pesant 57 kilos, il a les yeux bleus, les cheveux châtain et parle français.

Toute personne pouvant fournir des informations sur les allées et venues de ces adolescents est priée de communiquer avec la section Jeunesse de la police de la CUM.



Lucie Bédard, Yannick Couture, Josée Trudel, Natasha Roberge

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

En Version Française

MASK

7:00, 9:30

Le DAUPHIN 1

AMADEUS

8:00 p.m.

Le DAUPHIN 1

LA ROUTE DES INDES

2:00, 5:00, 8:00

Le DAUPHIN 1

70MM DOLBY STEREO

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE

Champlain: 2:00, 4:30, 7:30, 9:40

2e film aux Paradis, Mascouche et Ciné-Parcs.

Le DAUPHIN 1

70MM DOLBY STEREO

SILVERADO

7:00, 9:30

Le DAUPHIN 1

STEVEN SPIELBERG Presents

BACK TO THE FUTURE

Le DAUPHIN 1

BRUSSARD 1

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 3

LA NUIT PORTE JARRETTES

12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20

BERRI 2

CARMEN

2:00, 8:00

CREMAZIE

ROGER MOORE dans l'œuvre de IAN FLEMING

JAMES BOND 007 DANGEREUSEMENT VÔTRE

Version Française de AVIEW TO A KILL

Berri: 12:00, 2:20, 4:45, 7:15, 9:40

Le DAUPHIN 1

70MM DOLBY STEREO

POLICE ACADEMY 2

Berri: 12:05, 1:50, 3:40, 5:35, 7:20, 9:10

BERRI 3

VERSION FRANÇAISE DE

GHOSTBUSTERS

BERRI 3

FRIGHT NIGHT

PARIS: 12:30, 2:40, 4:50, 7:05, 9:20

BROSSARD 1

It's all in the name of science.

WEIRD SCIENCE

PLAZA ALEXIS NIHON

les cinémas et ciné-parcs du groupe FRANCE FILM

"SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL D'AVIGNON 85"

VERSION FRANÇAISE

BESTRUCTOR

PLUS 3e FILM AUX CINÉ-PARCS

desjardins 2

ST-JEROME

ST-HILAIRE 1

ST-HILAIRE 2

VERSION FRANÇAISE

STARFIGHTER

PLUS 2e FILM AUX CINÉMAS PLUS 3e FILM AUX C.P.

St-denis 2

omega 1

ST-JEROME

ST-HILAIRE 1

ST-HILAIRE 2

Voyez-le en premier au ciné-parc St-Hilaire

4\$ 50 par personnes ENFANTS jusqu'à 13 ans GRATUIT

Gagnant grand Prix de Cannes

PARIS, TEXAS

desjardins 4

V.O. ANGLAISE

NOTRE NOUVELLE SAISON vous présente DES NOUVEAUTÉS plus érotiques que jamais!

SECOND VOYAGE de NOCES

Avotre service

DES MIDI

desjardins 6

GUY

COLLECTES DE SANG

■ Le 5 août: à la Place-Ville-Marie, hall d'entrée, de 10 h à 16 h 30; à l'hôpital Saint-Luc, hall d'entrée, 1 058, rue Saint-Denis, de 9 h à 16 h 30.
■ Le 6 août: à la Place-Ville-Marie, hall d'entrée, de 10 h à 16 h 30; à Sainte-Adèle, pavillon des Côtes 40 et 80, rue Rolland, de 14 h 20 à 20 h 30.
■ Le 7 août: à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, 555 ouest, boulevard gounin, mezzanine, de 10 h à 16 h; à l'Institut Reine-Marie, 9 300, boulevard Saint-Michel, gymnase, de 14 h 30 à 20 h 30.
■ Le 8 août: à Boucherville, Promenades de Montarville, 1 001, boulevard Montarville, de 10 h à 20 h 30; à Magog, camping Orford, parc du mont Orford, de 13 h à 20 h.
■ Le 9 août: au Vieux-Port, marché aux puces, de 12 h 30 à 20 h 30; à Lorraine, centre commercial Place-Lorraine, 95, boulevard de Gaulle, de 15 h à 20 h 30.

DANS LES PARCS

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente les activités suivantes, le 5 août: Wolfgang (trio classique), à 16 h, au parc Jean-Amyot, angle Duquesne et Marseille; ainsi qu'à 19 h, au parc Beauclerc, angle Lafontaine et Beauclerc; une séance de danse folklorique québécoise, au Lac-aux-Castors, 2 000, voie Camillien-Houde; variétés avec Nicole Martin, à 20 h 30, au parc Maisonneuve, angle Sherbrooke et Viau; la pièce « Pierre et le loup », à 20 h 30, au parc Jean-Brilliant, angle Jean-Brilliant et Decelles.
■ La Ville de Saint-Laurent organise une « Fête planétaire » pour toute la famille, le 5 août, au parc Decelles. C'est une occasion de se retrouver entre gens du quartier: en soirée, projection du film « Drull ». Apporter son lunch. La fête se déroule de 13 h à 21 h. Renseignements complémentaires: 744-7310.

CONFÉRENCE

■ Parcs Canada présente une causerie intitulée « Workers Along the Lachine Canal » (en anglais), le 5 août, à 19 h 30, au Parc historique national Le commerce de la fourrure de Lachine, 1 255, boulevard Saint-Joseph, à Lachine (métro Lionel-Groulx et autobus 191). Entrée libre.

RÉUNIONS

■ Le Club des lecteurs de la Bibliothèque Municipale de Longueuil invite le public à une discussion portant sur le livre « Le Scoop » de Pierre Salinger, le 5 août, à 19 h 30 le lundi, au 100 ouest, rue Saint-Laurent, à Longueuil. Renseignements complémentaires: 670-1410.
■ Le CLSC Métro tient une séance d'information sur le logement le 5 août, à 19 h, à la clinique Métro Guy. Les principaux sujets traités sont: les hausses de loyer, les droits des locataires concernant les réparations; les recours à la régie du logement; les

services de l'aide juridique; les coopératives d'habitation.

■ Le Temple d'amitié spiritueliste, 1 467-A, rue Emard, quartier Côte-Saint-Paul (deux rues à l'ouest de la station de métro Jolicoeur), tient un office de guérison spirituelle le 5 août, à 19 h, avec le pasteur Michel Morin. Bienvenue à tous. Renseignements complémentaires: 256-5254.

SANTÉ

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, tient une séance d'information sur l'alimentation des nourrissons, le 5 août, à 19 h. Prière de réserver sa place: 463-2850, poste 226.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le Centre sportif du collège Édouard-Montpetit de Longueuil offre des cours de natation adaptés aux besoins des adultes; des cours aquabébé ainsi que le programme de la Croix-Rouge pour enfants; formation en sécurité aquatique et en enseignement de la natation. Les inscriptions se feront les 10 et 11 août, de 9 h à 17 h. Renseignements complémentaires: 651-4720, poste 376.
■ Le Comité canot-adultes de Saint-Laurent organise une excursion de canot-camping sur la rivière Jacques-Cartier, les 10 et 11 août. Une soirée d'information se tient le 5 août, à 19 h 30, au 1 870, rue Decelles. Renseignements complémentaires: 744-7320.
■ « Randonnées plein air », organisme sans but lucratif, organise une randonnée pédestre au mont Casca-des dans l'État de New York, le 11 août. Inscriptions du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h, au 4 260, rue Delormier. Renseignements complémentaires: 521-6619.

DEMMAIN

■ Une cérémonie commémorant le bombardement atomique d'Hiroshima aura lieu le 6 août, à 8 h du matin, au square Dominion, à l'angle des rues Peel et Dorchester. Renseignements complémentaires: 849-1956 ou 392-3008.

DIVERS

■ L'Université McGill offre des visites commentées (dans les deux langues) de son campus, sur rendez-vous, du lundi au jeudi. Ces visites peuvent également avoir lieu le vendredi pourvue que les intéressés communiquent avec le Service des conférences aux heures ouvrables, du lundi au jeudi. Des visites normales d'une heure environ sont organisées à 10 h ou midi. Renseignements complémentaires: 392-6744.
■ Le Planétarium Dow de la Ville de Montréal, 1 000, rue Saint-Jacques, offre tous les lundis soirs un spectacle gratuit intitulé « Le ciel ce soir ». Le ciel tel qu'on peut le voir à l'œil nu, le soi-même du spectacle, fait l'objet d'une présentation de 20 minutes. Suit une période de questions. Commentaires anglais, à 19 h 30; commentaires français, à 20 h 30. Renseignements complémentaires: 872-4530.

ACTUALITÉS

■ L'Université McGill offre des visites commentées (dans les deux langues) de son campus, sur rendez-vous, du lundi au jeudi. Ces visites peuvent également avoir lieu le vendredi pourvue que les intéressés communiquent avec le Service des conférences aux heures ouvrables, du lundi au jeudi. Des visites normales d'une heure environ sont organisées à 10 h ou midi. Renseignements complémentaires: 392-6744.

■ Le Planétarium Dow de la Ville de Montréal, 1 000, rue Saint-Jacques, offre tous les lundis soirs un spectacle gratuit intitulé « Le ciel ce soir ». Le ciel tel qu'on peut le voir à l'œil nu, le soi-même du spectacle, fait l'objet d'une présentation de 20 minutes. Suit une période de questions. Commentaires anglais, à 19 h 30; commentaires français, à 20 h 30. Renseignements complémentaires: 872-4530.

■ Le CLSC Métro tient une séance d'information sur le logement le 5 août, à 19 h, à la clinique Métro Guy. Les principaux sujets traités sont: les hausses de loyer, les droits des locataires concernant les réparations; les recours à la régie du logement; les

services de l'aide juridique; les coopératives d'habitation.
■ Le Temple d'amitié spiritueliste, 1 467-A, rue Emard, quartier Côte-Saint-Paul (deux rues à l'ouest de la station de métro Jolicoeur), tient un office de guérison spirituelle le 5 août, à 19 h, avec le pasteur Michel Morin. Bienvenue à tous. Renseignements complémentaires: 256-5254.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Police Académie II au boulet»; 19:20, 21:00.
ASTRE (2): «Rambo»; 19:15, 21:15.
ASTRE (3): «Back to the future»; 19:00, 21:15.
ASTRE (4): «Weird Science»; 19:10, 21:00.
BERRI (1): «Dangereusement votre»; 12:00, 14:20, 16:45, 19:15, 21:40.
BERRI (2): «La nuit porte jarretelles»; 12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.
BERRI (3): «Police Académie II»; 12:05, 13:50, 15:40, 17:35, 19:20, 21:10.
BERRI (4): «La route des Indes»; Ven.: 12:50, 15:55, 19:00, 22:05. Du lun. au jeu.: 14:00, 17:00, 20:00.
BERRI (5): «S.O.S. fantômes»; 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
BIJOU: «A votre service»; 12:05, 14:50, 17:35, 20:20. «Le second voyage de nosces»; 13:24, 16:09, 18:54, 21:39.
BONAVENTURE (1): «St-Elmo's Fire»; 13:05, 15:05, 17:05, 19:15, 21:30.
BONAVENTURE (2): «E.T. the extra terrestrial»; 13:10, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.
BROSSARD (1): «Fright night»; 14:00, 19:15, 21:15.
BROSSARD (2): «Rambo»; 14:00, 19:30, 21:40.
BROSSARD (3): «Back to the future»; 14:00, 19:00, 21:20.
CAPITOL: «Mad Max»; «Beyond Thunderdome»; 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
CARREFOUR (1) (St-Jérôme): «Conan le destructeur»; Du lun. au sam., 19:30. «Starfighters»; Du lun. au sam., 21:20.
CARREFOUR (2): «Amour aux sports d'hiver»; 19:30. «Liberté dans la ferme»; 20:40. «Barnabé au service de ces dames»; 21:55.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Pucelles en extase»; 11:30, 15:18, 19:12. «Passions insatisfaites»; 12:45, 16:40, 20:32. «La petite bonne Française»; 18:00, 21:50.
CARTIER-LAVAL: «Dangereusement votre»; 19:00, 21:30.
CHAMBLAY: «Star Trek 3»; «Footloose»; Lun., ven.: 19:30.
CHAMPLAIN (1): «E.T. l'extra-terrestre»; 14:00, 16:30, 19:30, 21:40.
CHAMPLAIN (2): «Back to the future»; 14:20, 16:40, 19:00, 21:20.
CINÉMA V: (Salle 1): «Pumping Iron - The Women»; 19:15, 21:30. (Salle 2): «A hard day's night»; 19:00. «The Brother from another planet»; 21:15.
CINÉMA CRISTAL: «Into the night»; «Shikk»; «Same time every year».
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Runaway, l'évadé du futur»; 18:10, 21:45. «Où sont les mec's?»; 20:00.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Le fic de Beverly Hills»; 18:10, 21:30. «Deux flics chez les folles»; 19:45.
CINÉMA DE PARIS: «Fright night»; 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:20. Ven.: 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:20, 23:20.
CINÉMA DU PARC (1): «Follow that bird»; 18:00, 19:45, 21:30.
CINÉMA DU PARC (2): «Birdy»; 19:05, 21:15.
CINÉMA DU PARC (3): «Prizzi's Honor»; 18:50, 21:10.
CINÉMA DU VILLAGE: «The Dirty Picture Show»; 13:00, 14:30, 16:00, 17:30, 19:00, 20:30, 22:00.
CINÉPLEX (1): «E.T. the extra terrestrial»; 13:00, 15:10, 17:15, 19:20, 21:30.
CINÉPLEX (2): «Purple Rose of Cairo»; 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.

CINÉPLEX (3): «Blood Simple»; 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINÉPLEX (4): «Desperately seeking Susan»; 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
CINÉPLEX (5): «Emerald Forest»; 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CINÉPLEX (6): «Amadeus»; 13:30, 17:00, 20:30.
CINÉPLEX (7): «Heavenly Kid»; 13:05, 15:05, 17:05, 19:05, 21:05.
CINÉPLEX (8): «Rambo»; 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CINÉPLEX (9): «The Legend of Billie Jean»; 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
COMMODORE: «La femme qui inventa l'amour»; «Satisfaction à la Française»; «Les filles à contrats».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Le gang des BMX»; 14:20, 17:50, 21:20. «La fille-re de Charlots»; 12:30, 16:00, 19:30.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Destructor»; 12:05, 15:45, 19:25. «Razorback»; 14:00, 17:40, 21:20.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «À votre service»; 12:05, 14:50, 17:35, 20:20. «Le second voyage de nosces»; 13:25, 16:10, 18:55, 21:40.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Paris Texas»; 12:15, 14:55, 17:35, 20:15.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «The Exterminating angel»; 19:00. «Le fascisme ordinaire»; 21:00.
CRÉMAZIE: «Carmen»; En sem., 14:00, 20:00.
DAUPHIN (1): «Amadeus»; En sem., 20:00.
DAUPHIN (2): «Les ripoux»; En sem., 19:00, 21:15.
DECARIE SQUARE (1): «Back to the Future»; 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20. Ven.: 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20, 23:30.
DECARIE SQUARE (2): «Weird Science»; 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30. Ven.: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30, 23:30.
DORVAL (1): «Cocoon»; En sem., 19:15, 21:30.
DORVAL (2): «National Lampoon's European Vacation»; En sem., 18:00, 19:50, 21:35.
DORVAL (3): «Mad Max beyond Thunderdome»; En sem., 19:15, 21:30.
ÉLYSÉE (1): «Piano forte»; 19:20, 21:20. «Birdy»; 19:00, 21:10.
FAIRVIEW (1): «Explorers»; 19:05, 21:15.
FAIRVIEW (2): «Follow that bird»; 18:00, 19:45, 21:30.
FANTAISIE: «L'ordinateur meurtrier»; Ven.: 21:25. Du lun. au jeu.: 21:30. «S.O.S. les diamants verts»; 19:30.
GREENFIELD (1): «Follow that bird»; 18:00, 19:45, 21:30.
GREENFIELD (2): «Witness (v.f.)»; En sem., 19:20, 21:30.
GREENFIELD (3): «Les zéros de conduite»; 18:15, 20:00, 21:45.
IMPERIAL: «The Black Cauldron»; 12:00, 13:50, 15:40, 17:30, 19:20, 21:10.
JEAN-TALON: «Dangereusement votre»; 19:00, 21:30.
KENT (1): «Follow that bird»; 18:00, 19:45, 21:30.
KENT (2): «National Lampoon's European Vacation»; 18:00, 19:50, 21:35.
L'AMOUR: «Taboo III»; 14:45, 17:30, 20:15. «Aunt Peg»; 13:35, 16:25, 19:10, 21:55.
L'AUTRE CINÉMA: «À la poursuite du diamant vert»; 19:00. «Montenegro»; 19:15. «Les mystères Picasso»; 21:00. «Sweet Movie»; 21:15.
LAVAL (1): «National Lampoon's European Vacation»; 18:00, 19:50, 21:35.
LAVAL (2): «Follow that bird»; 18:00, 19:45, 21:30.
LAVAL (3): «Witness (v.f.)»; En sem., 19:20, 21:30.
LAVAL (4): «Mad Max beyond Thunderdome»; 19:15, 21:20.
LAVAL (5): «Les zéros de conduite»; 18:15, 20:00, 21:45.
L'ERMITEGE (Ancien Villeroy): «Mask»; 19:00, 21:30.
LOEWS (1): «Goonies»; 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.
LOEWS (2): «Prizzi's Honor»; 13:30, 16:00, 18:30, 21:00.
LOEWS (3): «Explorers»; 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:15.
LOEWS (4): «Birdy»; 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.
LOEWS (5): «Witness»; 13:05, 15:10, 17:15, 19:20, 21:25.
MASCOUCHÉ (1): «E.T. l'extra-terrestre»; 21:15. «Au-delà du regard»; 19:30.
MASCOUCHÉ (2): «Runaway, l'évadé du futur»; 21:35. «Sheena, reine de la jungle»; 19:30.
MERCIER: «Runaway, l'évadé du futur»; 21:25. «Le moment de vérité»; 19:05.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: «Visite à Picasso»; «Georges Braque»; «Guernica»; 14:00. «Picasso l'homme et son oeuvre»; 16:00. «Pablo Picasso: The Legacy of a Genius»; 20:00.
ODEON LAVAL (1): «Back to the future»; 14:00, 19:00, 21:10.
ODEON LAVAL (2): «Rambo»; 14:00, 19:15, 21:20.
OMEGA (1): «Starfighters»; Ven.: 14:40, 18:10, 21:45. Du lun. au jeu.: 21:10. «\$200,000 en cavale»; Ven.: 13:00, 16:30, 20:05. Du lun. au jeu.: 19:30.
OMEGA (2): «Elles aiment ça»; Ven.: 13:30, 16:25, 19:20, 22:15. Du lun. au jeu.: 20:55. «Innocence impudique»; Ven.: 15:00, 17:55, 20:50. Du lun. au jeu.: 19:30.
QUIMETOSCOPE: «Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander»; 19:30, 21:30. «Les voleuses»; 19:00, 21:15.
OUTREMONT: «Queen Kelly»; 19:30. «L'illusionniste»; 21:30.
PALACE (1): «Mad Max, beyond Thunderdome»; 13:15, 15:20, 17:25, 19:30, 21:35.
PALACE (2): «A view to a kill»; 12:15, 14:30, 16:35, 18:50, 21:10.
PALACE (3): «Pale Rider»; 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:20.
PALACE (4): «National Lampoon's European Vacation»; 13:00, 14:45, 16:30, 18:15, 20:00, 21:45.
PALACE (5): «National Lampoon's European Vacation»; 12:00, 13:45, 15:30, 17:15, 19:00, 20:45.
PALACE (6): «The Coca-Cola Kid»; 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
PAPINEAU (1): «Vierges, façon de parler»; 12:00, 14:45, 17:35, 18:25. «Amours passionnées»; 13:25, 16:15, 19:05, 21:55.

PAPINEAU (2): «Ilsa la louve des S.S.»; 12:00, 15:10, 18:20, 21:30. «Ilsa la gardienne du harem»; 13:35, 16:45, 19:55.
PARADIS (1): «Police Académie 2 au boulot»; 20:15. «Bonjour les vacances»; 18:30, 21:55.
PARADIS (2): «E.T. l'extra-terrestre»; 20:45. «Attention les dégâts»; 19:00.
PARADIS (3): «Gremlins»; 21:00. «Académie de police»; 19:30.
PARALLÈLE: «Tokyo Gai»; 21:30.
PARIS (1) (Saint-Hyacinthe): «Les Muppets attaquent Manhattan»; 19:00. «S.O.S. fantômes»; 20:45.
PARIS (2): «Exécuteur-exterminateur»; 19:00. «Comment draguer tous les mec's»; 20:40.
PARISIEN (1): «National Lampoon's European Vacation»; 12:40, 14:30, 16:20, 18:10, 20:00, 21:50.
PARISIEN (2): «Les zéros de conduite»; 12:35, 14:40, 16:05, 17:50, 19:35, 21:20.
PARISIEN (3): «Les nuits de New York»; 12:50, 14:30, 16:10, 17:50, 19:30, 21:10.
PARISIEN (4): «Witness (v.f.)»; 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
PARISIEN (5): «Les prisonnières du château»; 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
PLACE DU CANADA: «Silverado»; 19:00, 21:30.
PLACE LONGUEUIL (1): «Dangereusement votre»; 19:00, 21:15.
PLACE LONGUEUIL (2): «Mask»; 19:30, 21:40.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Follow that bird»; 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
PLACE VILLE-MARIE (2): «The man with one red shoe»; 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:45, 21:30.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Back to the Future»; 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Back to the Future»; 13:00, 15:20, 17:40, 20:00, 22:00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Weird Science»; 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
RIO (1): «Fantaisies érotiques entre couples»; «L'enclave du désir»; «Les goulues».
SAINT-DENIS (2): «Starfighters»; 13:50, 17:30, 21:10. «Conan le destructeur»; 12:05, 15:40, 19:20.
SAINT-DENIS (3): «Cage aux filles»; 13:55, 17:25, 21:00. «Barbare»; 12:15, 15:45, 19:15.
SEVILLE: «Animation Summer Vacation»; 19:30.
VERSAILLES (1): «Les zéros de conduite»; 18:15, 20:00, 21:45.
VERSAILLES (2): «Witness (v.f.)»; En sem., 19:20, 21:30.
VERSAILLES (3): «Les prisonnières du château»; 18:00, 19:50, 21:40.
WESTMOUNT SQUARE: «Black Cauldron»; 12:00, 13:50, 15:40, 17:30, 19:20, 21:10.
YORK: «Cocoon»; 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.

CINÉ-PARC SAINT-MATHIEU (route 15 sud, vers Plattsburgh, sortie 38, à 3 miles de La Prairie): «S.O.S. fantômes». «Les Muppets attaquent Manhattan»; Ven.: «S.O.S. fantômes». «Les Muppets attaquent Manhattan»; «Le meilleur»; Projection au crépuscule.
CINÉ-PARC LAVAL (1) (Autoroute des Laurentides, sortie 14): «Police Académie II»; «Lassiter»; Ven.: «Police Académie II»; «Lassiter»; «Quelle affaire»; Projection au crépuscule.
CINÉ-PARC LAVAL (2): «E.T. l'extra-terrestre»; «La rivière»; Ven.: «E.T. l'extra-terrestre»; «La rivière»; «Le cristal magique»; Projection au crépuscule.
CINÉ-PARC LAVAL (3): «Runaway, l'évadé du futur»; «Supergirl»; Ven.: «Runaway, l'évadé du futur»; «Supergirl»; «Où sont les mec's?»; Projection au crépuscule.
CINÉ-PARC LAVAL (4): «Dangereusement votre»; «Break, les danseurs de rue»; Ven.: «Dangereusement votre»; «Break, les danseurs de rue»; «Casse-cou en liberté»; Projection au crépuscule.
CINÉ-PARC VAUDREUIL (1) (Transcandinave, vers Toronto, sortie 2): «E.T. l'extra-terrestre»; «La rivière»; Ven.: «E.T. l'extra-terrestre»; «La rivière»; «Le cristal magique»; Projection au crépuscule.
CINÉ-PARC VAUDREUIL (2): «S.O.S. fantômes»; «Les Muppets attaquent Manhattan»; Ven.: «S.O.S. fantômes»; «Les Muppets attaquent Manhattan»; «Le meilleur»; Projection au crépuscule.
CINÉ-PARC SAINT-JÉRÔME (1) (Autoroute des Laurentides, sortie 44): «Dangereusement votre»; «Break, les danseurs de rue»; Ven.: «Dangereusement votre»; «Break, les danseurs de rue»; «Jeux de guerre»; Projection au crépuscule.
CINÉ-PARC SAINT-JÉRÔME (2): «Police Académie II»; «Lassiter»; Ven.: «Police Académie II»; «Lassiter»; «Cannonball II»; Projection au crépuscule.
CINÉ-PARC SAINT-ADÈLE (1): «Missing in action»; «Coup pour coup»; «Les enfants de l'horreur»; «Les yeux du mal»; «Fantôme»; Projection au crépuscule.
CINÉ-PARC SAINT-ADÈLE (2): «E.T. l'extra-terrestre»; «La rivière»; Projection au crépuscule.

THEÂTRE

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — «Le sexe c'est pas toujours rose»; d'Angéline Parent et Ghislaine Tremblay. Du mar. au dim., 20:30.
THÉÂTRE DE LA GALERIE (6936, Saint-Denis) — «Appartement à louer»; de Donnie Reitano-Audet. Avec Claude Côté, Monique Fournier, et François Bottega. Du jeu. au dim., 20:00.
L'ESKABEL (1237, Sanguinet) — «The Naked Man and the Man in Tails»; de Dario Fo et «Johnny Mangano and his astonishing dog»; de Michel Tremblay. Du mar. au jeu., 20:00. ven., sam., 21:00.
NOUVEAU THÉÂTRE D'OUTREMONT (5210, Durocher, salle du Collège Français) — «Fragments de nuits parisiennes»; Avec Eric Bernal, Nathalie Dity, Sylvie Goyette, Nelson Guay et Denis Sénéchal. Du jeu. au sam., 20:00.
VIEUX PORT DE MONTRÉAL — «The Restaurant»; de Dan Greenberg. «A Maid to Marry»; de Ianosco et «Next...»; de Allan Patrick; 14:00, 20:00.
DINER-THÉÂTRE LES MASQUES (Le Grand Hôtel) — Spectacle musical, jazz, blues de Billie Holiday, Duke Ellington, Ezzie Blaker et Fats Waller. Avec Lorena Gale, Anthony Sherwood, Dorian Joe Clark et Ari Snyder. Mer., jeu., dim., 21:00.
THÉÂTRE LE SAINT-LAURENT (2405, ile Charron, Lanjuéuil, (514) 651-5250) — «Oscar»; de Claude Magnier. Du mar. au ven., 20:30.
THÉÂTRE DE L'ENTRÉPÔT (4255, boul. St-Joseph, Lachine) — «J'ai vu ta peau»; Création collective. Avec Mario Arcand, Lucie Busque, Suzanne Cloutier et Jean Turcotte. Ven., sam., 20:00 (en français), dim., 20:00 (en anglais).
LA RELÈVE À MICHAUD (Saint-Mathieu-de-Beloeil, autoroute 20, sortie 105, (514) 464-0089) — «Les gens»; de Jean Boileau. Avec Claude Michaud, Michel Dumont, Jean-Pierre Chartrand et Esther Lewis. Du mar. au ven., 21:00. sam., 19:00, 22:30.
THÉÂTRE DU FORT (2000, Bourgogne, Chamblay, 658-1943) — «Mousse»; de Marielle Bernard, Denise Guénette, Louise Roy, Marie-Christine Lussetier, Clémence Desrochers et Michel Rivard. Avec Thérèse Perreault, Sylvie St-Germain et Marie-Josée Leroux. Du mar. au sam., 20:30.
CENTRE CULTUREL VANIER (15, Maple, Châteauguay) — «Un doigt dans l'œil, part II»; de Jean-Renaud Desautels. Avec Micheline Faubert, Réal Beaudin, Louise Roy-Thibodeault, Louis Richard, Martin Michaud et Roger Johnson. Les ven. et sam., 20:30.

VARIÉTÉS

LE GRAND BOCK (893 o., Ste-Catherine) — Extreme Dream; 20:00.
LE PIERROT (114 e., St-Paul) — Louis Alary et J.-C. Lauzon; 20:00.
CAFÉ CAMPUS (3315, Chemin de la Reine-Marie) — Joh Cutta et The Determination Band; 21:00.
THÉÂTRE DE SAINT-SAUVEUR (22, Claude, Saint-Sauveur-des-Monts) — «Flash Cube»; 21:00.
LE RISING SUN 1 (286 o., Ste-Catherine) — Living Proof et the Singing Relatives; à compter de 21:00.
THÉÂTRE DES LILAS (île Notre-Dame) — Quatuor Encore; 14:00, 16:00.
HOTEL MERIDIEN (Bar du foyer) — Claude Froid. Du lun. au ven., de 17:00 à 20:00. Fest. Naylor. Du mar. au sam., à compter de 20:00.
CENTRE SHERATON (Le Boulevard, 1201 o., Dorchester) — Nathalie Chouette et Hani Carlotz. Dim., de 12:00, à 15:00.
RITZ-CARLTON (Le Grand Prix) — Bob Marson. Du mar. au ven., à compter de 20:00. Sam., à compter de 21:00. Yvon Pascal. Lun., à compter de 20:00.
LE MOBY DICK (Maison Alcan, 2121, Drummond) — Raynold Précourt, pianiste-chanteur; à compter de 19:00.

ENTRACTE...

Censure à la BBC

■ La controverse provoquée par une décision de censure du gouvernement de Margaret Thatcher à l'endroit de la BBC n'a fait que prendre de l'ampleur durant le week-end. Journaux et stations de radio et de télévision ont fait l'unanimité pour dénoncer la décision de Londres d'interdire la diffusion d'un documentaire télévisé sur un des principaux leaders de la guérilla que mène l'IRA depuis des années. Le Syndicat des journalistes, accusant Londres de censurer la BBC, a exprimé l'intention de déclencher une grève nationale de 24 heures, mercredi. Les journalistes ont aussi accusé l'administration de la BBC d'avoir fait preuve de mollesse devant les pressions du gouvernement et d'avoir failli à son mandat qui est d'assurer l'indépendance totale du réseau national.

Noël Vallerand n'est plus

■ Noël Vallerand, directeur général de l'Orchestre symphonique de Québec et ex-sous ministre des Affaires culturelles, est décédé dans un hôpital de la capitale après avoir subi une intervention chirurgicale à cœur ouvert. Il était âgé de 47 ans. Ancien professeur de l'Université de Sherbrooke et de l'Université du Québec à Montréal, il avait collaboré avec Robert LaHaise à deux ouvrages sur l'histoire de la Nouvelle-France et de l'Amérique britannique du Nord. Il souffrait de problèmes cardiaques depuis plusieurs mois.

Rambo fait un malheur au Salvador

■ Le film Rambo: First Blood Part II a battu tous les records du box-office, au Salvador, où 20 000 personnes se sont précipitées pour le visionner lors de sa sortie dans six cinémas, vendredi. Les revenus pour cette seule journée ont totalisé \$40 000. Selon les autorités de San Salvador, capitale de ce pays en proie à une véritable guerre civile, des batailles rangées ont éclaté parmi les centaines de personnes faisant la queue pour acheter leurs billets d'entrée. Plusieurs cinéphiles ont été blessés lorsque ces cinémas ont ouvert leurs portes, écrasés par les foules qui se précipitaient à l'intérieur. On signale également, un peu partout dans le pays, de nombreux soldats et officiers qui ont décidé de porter le bandeau de tête que Sylvester Stallone arbore dans ce film.

134 camions de Live Aid

■ Les comptables embauchés par les organisateurs du double concert Live Aid, dont les bénéfices seront versés aux victimes de la famine en Afrique, font route vers le Soudan, au cours du présent week-end, afin d'y acquérir 134 camions. Pour compléter la transaction, ils se sont munis de \$2 millions en espèces. Ces véhicules seront utilisés pour acheminer, à chaque semaine, quelque 600 tonnes de nourriture et de médicaments vers les régions les plus affectées du Soudan, a précisé un représentant de Live Aid à Londres. Depuis le double concert du 13 juillet dernier, les responsables de l'organisation ont récolté quelque \$40 millions.

Un